



Le Sahel

NUMERO
10057

LUNDI
18 Janvier 2021

150 FCFA

● Bénin/Présidentielle

**Patrice Talon
annonce sa
candidature
pour un second
mandat**

P. 13

● Cérémonie de port de toge à la Faculté des sciences de la santé de l'UAM

**7 lauréats du 20^{ème}
concours d'agrégation
du CAMES deviennent
officiellement Maitres
de conférences**



Photo de famille à l'issue de la cérémonie

Seyni Moussa /ONEP

La Faculté des sciences de la santé de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (FSS/UAM) compte désormais 31 enseignants de rang A, soit 49% de l'effectif. Il y'a deux ans, la faculté a célébré six nouveaux lauréats agrégés. Le vendredi 15 janvier dernier, ce sont sept autres enseignants-chercheurs admis au 20^{ème} concours d'agrégation du CAMES (Brazzaville 2020) de médecine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et production animale, qui ont solennellement

intégré la fonction de Maitre de conférences. La cérémonie de port de toge, présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Elh Amadou Serkin Rafi Souley s'est déroulée en présence du ministre de la Santé publique par intérim M. Ahmed Boto, des autorités et des membres de la communauté universitaire ainsi que des familles des récipiendaires et plusieurs invités.

P. 3

● Journée mondiale de lutte contre le Sida



**La fondation Guri lance une
campagne de dépistage volontaire**

P. 3

Seyni Moussa /ONEP

● Elections du 13 et 27 décembre 2020

**La CNDH et MoNDe Kurcia
demandent aux partis politiques
de respecter le quota dans
l'attribution des sièges**

P. 2

● Météorologie

**Les brumes sèches apparues dans
plusieurs localités risquent de perdurer
jusqu'à l'hivernage**, selon M. Katiellou Gaptia Lawan, Directeur de la Météorologie Nationale

P. 5

● Elections du 13 et 27 décembre 2020

La CNDH et MoNDe Kurcia demandent aux partis politiques de respecter le quota dans l'attribution des sièges

La Commission nationale des droits humains (CNDH) conjointement avec le Mouvement nigérien pour la démocratie (MoNDe- Kurcia) ont publié un communiqué le 16 janvier dernier à Niamey. Les deux structures ont salué la forte mobilisation des Nigériens lors des élections du 13 et 27 décembre 2020 et appellent les leaders des partis politiques à respecter le quota des femmes et des personnes en situation de handicap, conformément aux textes en vigueur au Niger. La CNDH et MoNDe Kurcia décident aussi de la mise en place d'une brigade de veille sur la pleine implication des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans la vie publique et politique.

Dans cette déclaration commune, la CNDH et MoNDe Kurcia, respectivement présidés par Pr Khalid Ikhirri et Mme Reki Djermakoye, saluent la forte mobilisation des Nigériens lors des élections passées. Ils rappellent aux leaders des partis politiques, la nécessité de respecter les dispositions de la loi sur les quotas qui est de 25% pour les postes électifs en faveur des femmes. Les deux

structures rappellent aussi les textes internationaux et nationaux en la matière ratifiés par le Niger, ainsi que la loi du 8 novembre 2019 relative à l'insertion des personnes en situation de handicap.

La Commission nationale des droits humains et le Mouvement nigérien pour la démocratie Kurcia notent l'importance du poids démographique des femmes, des jeunes et des personnes



La table de séance lors de la déclaration

Kader Amadou/ONEP

handicapées comme l'atteste le dernier fichier électoral biométrique établi par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Ils insistent dans la déclaration rendue publique, sur la «nécessité impérative» d'impliquer les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap à tous les échelons de la vie publique et politique. «Une implication sans laquelle il n'y aura point de développement»,

souligne le communiqué. Les deux structures demandent aux partis politiques d'éliminer et de bannir toute forme de discrimination, notamment celles basées sur le genre, lors de l'attribution des sièges obtenus à l'issue des différents scrutins. Elles ont exprimé leur espoir que le Niger aboutisse à la parité homme-femme à l'horizon 2030, date limite de la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD). Aussi, la CNDH et

MoNDe Kurcia décident «de la mise en place d'une brigade de veille sur la pleine implication des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, dans la vie publique et politique».

La Commission nationale des droits humains et le Mouvement nigérien pour la démocratie Kurcia réaffirment leur volonté commune de défendre les droits des citoyens, particulièrement ceux des couches vulnérables, et exhortent les responsables en charge de l'application de la loi «à protéger la dignité humaine, les droits fondamentaux de toutes les personnes en général, et ceux des femmes, des jeunes et des personnes handicapées en particulier».

● Souleymane Yahaya

● Elections législative et Présidentielle 1er tour

La mission de l'OLITEN se félicite du bon déroulement du double scrutin

A l'issue de sa mission d'observation du double scrutin présidentiel 1er tour et législatif tenu le 27 décembre dernier, l'Observatoire Libre pour la Transparence des Elections au Niger (OLITEN) mis en place par la Confédération Générale des Syndicats Libres du Niger (CGSL Niger) a rendu publique, le samedi dernier à Niamey, une déclaration.

Pour rappel, l'OLITEN a déployé quelque 154 observateurs sur l'ensemble du territoire national en vue du monitoring des élections présidentielles 1er tour et législatives du 27 décembre 2020. Au total, 172 bureaux de vote ont été visités par la mission de l'OLITEN dans cinq régions du Niger à savoir : Dosso, Maradi, Zinder, Tahoua et Niamey.

Selon la déclaration lue par le Secrétaire à la communication de la CGSL Niger, membre de l'OLITEN, M. Amadou Dijbo, la mission a constaté que la majorité des bureaux de vote a ouvert à Niamey comme dans tous les autres centres urbains entre 8h et

8h50. Leurs fermetures étaient intervenues entre 19h et 19 h 50mn. « Mais les dépouillements se sont poursuivis jusqu'à 00h ou 1h du matin compte tenu du nombre de scrutins et surtout des conditions qui ne sont pas réunies pour l'éclairage dans certains bureaux de vote », a-t-il déclaré.

Aussi, la mission de l'OLITEN a relevé de longues files d'électeurs à la devanture des bureaux de vote et une présence massive aux alentours pendant toute la journée au niveau des centres urbains. Beaucoup d'électeurs sont restés tard dans la nuit afin d'assister au dépouillement et même au remplissage des procès verbaux.

On note également la présence des forces de défense et de sécurité. Toutefois leur absence a été constatée au niveau de nombreux bureaux de vote de l'intérieur du pays et notamment en milieu rural. Par ailleurs, la mission de l'OLITEN a déploré l'absence de l'encre sèche par endroit et une insuffisance d'exemplaires de procès verbaux dans beaucoup de bureaux de vote. Des délégués étaient obligés de procéder à des photographies avec leurs Smartphones. A cet effet, a-t-il souligné, la mission de l'OLITEN a également relevé une insuffisance des listes additives dans de nombreux bureaux de votes et l'existence de gel hydro alcoolisé mais non utilisé.

Par contre, la mission de l'OLITEN s'est réjouie que dans l'ensemble, aucun incident majeur n'ait été signalé au niveau des bureaux de votes visités. Toutefois certaines difficultés persistent



Une vue des participants

Seyni Moussa /ONEP

encore liées au non usage de guide.

Enfin, la mission de l'OLITEN a formulé quelques recommandations à l'endroit de la CENI notamment celles de mettre à la disposition des bureaux de vote, du matériel en quantité suffisante tel que : l'encre sèche, les procès verbaux, les listes additives, de prévoir des moyens d'éclairage appropriés pour les bureaux de vote situés dans les endroits non électrifiés afin de faciliter les opérations de dépouillement et de

remplissage des procès verbaux dans les meilleures conditions ; d'outiller suffisamment les membres des bureaux de vote sur le déroulement des opérations de vote, le remplissage des PV et les listes additives ; de mettre à la disposition de chaque bureau de vote, le code électoral et le guide à l'usage des membres afin de leur permettre de s'y référer en cas de contentieux.

● Yacine Hassane

● Cérémonie de port de toge à la Faculté des sciences de la santé de l'UAM 7 lauréats du 20^{ème} concours d'agrégation du CAMES deviennent officiellement Maitres de conférences

La Faculté des sciences de la santé de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (FSS/UAM) compte désormais 31 enseignants de rang A, soit 49% de l'effectif. Il y a deux ans, la faculté a célébré six nouveaux lauréats agrégés. Le vendredi 15 janvier dernier, ce sont sept autres enseignants-chercheurs admis au 20ème concours d'agrégation du CAMES (Brazzaville 2020) de médecine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et production animale, qui ont solennellement intégré la fonction de Maitre de conférences.



Une Ministre de l'enseignement supérieur avec une lauréate

Seyni Moussa / ONEP

Il s'agit du Pr Hama Younoussa, agrégé en chirurgie générale; du Pr Guida Seydou, agrégé en radiologie et imagerie médicale; du Pr Illé Salha, agrégé en ORL; du Pr Brah Souleymane, agrégé en médecine interne; du professeur Aissa Mamadou, agrégée en Botanique; du Pr Dadi Hadjara agrégée en anesthésie-réanimation et du Pr Kellani Amina agrégée en neurochirurgie. Ces résultats sont le fruit d'un engagement des enseignant-chercheurs en

vue d'aller vers l'excellence et aussi de l'appui et de l'encadrement par les Maitres avec l'implication à tous les niveaux de l'administration universitaire.

Dans son discours lors de cette cérémonie solennelle qui s'est déroulée en présence du ministre de la Santé par intérim, M. Ahmed Boto et de plusieurs personnalités, le Doyen de la Faculté des sciences de la santé de l'UAM, a d'abord salué le leadership du Rectorat de ladite université ainsi

que l'ensemble des enseignants de rang A qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ces lauréats. Après avoir félicité les nouveaux maîtres de conférences et leur avoir souhaité la bienvenue dans la classe, le Doyen les a invités à s'engager aux côtés de leurs pairs pour l'encadrement des autres jeunes enseignants.

«Le savoir est essentiel à l'épanouissement de l'esprit humain, mais savoir le trans-

mettre est une autre chose. C'est un art. C'est cela l'objectif du CAMES», explique le représentant des 7 lauréats, Maitres de conférences, Pr. Guida Seydou, spécialiste en radiologie et imagerie médicale. En effet, dit-il, l'évolution de la carrière d'enseignant chercheur et de chercheur passe par plusieurs étapes successives avant d'atteindre le rang magistral, c'est-à-dire le titre de professeur titulaire.

Le représentant des lauréats, a retracé le parcours rigoureux qui fait de l'assistant un Maître de Conférences du CAMES, en passant notamment par le rang de Maître-Assistant, avec une performance marquée par la publication d'un nombre requis d'articles certifiés, de niveaux national, régional et international. A cette occasion, les lauréats ont, par la voix du Pr. Guida, exprimé toute leur gratitude à l'administration universitaire et aux autorités de tutelle pour leurs soutiens indéfectibles tout au long du concours. Il faut noter qu'en marge de ce 20ème concours, notre compatriote Pr Nouhou Hassan a été distingué par le CAMES qui lui a décerné une médaille de commandeur de mérite universitaire, à l'honneur également de la faculté des sciences de la santé.

● Ismaïl Chékaré

● Journée mondiale de lutte contre le Sida

La fondation Guri lance une campagne de dépistage volontaire

Le Centre de Santé Intégré de Dar es Salam a servi de cadre, le vendredi 15 Janvier 2021, à la cérémonie de lancement de la campagne de dépistage volontaire du VIH Sida placée sous le parrainage de la Première dame, Hadjia Aissata Issoufou présidente de la Fondation Guri Vie Meilleure, marraine de la lutte contre le VIH Sida et membre de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique (OPDAD). Cette campagne s'inscrit dans le cadre des activités de la Journée Mondiale de Lutte contre le VIH Sida célébrée en décembre dernier et qui a pour thème, «Solidarité mondiale et responsabilités partagées». Organisée par la Fondation Guri Vie meilleure avec l'appui de ses partenaires, cette campagne de dépistage volontaire se déroulera du 15 au 24 janvier 2021 à Niamey dans 20 Centres de Santé, grâce à deux camions unités mobiles hospitalières, mobilisés (2 centres par commune). Et du 18 au 24 dans la ville de Tahoua.

L'objectif de cette campagne est de contribuer à accélérer la riposte contre le VIH ainsi que le traitement. C'est le Directeur Exécutif de la Fondation Guri Vie Meilleure, M. Ousmane Kadri Nouhou qui a présidé la cérémonie de lancement de ladite campagne, en présence du coordonnateur du Programme

National de Lutte contre le Sida et les Hépatites, Dr Assane Abdoul Nasser.

M. Ousmane Kadri Nouhou a, à cette occasion, évoqué le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid 19 qui, a-t-il dit, a marqué les aspects sociaux sanitaires et économiques du pays. En effet, a-t-il poursuivi, l'un des effets de la pandémie est la baisse de



Prise de sang pour le dépistage

Seyni Moussa / ONEP

l'utilisation des services de santé. Ce qui a des effets remarquables sur les indicateurs de base. «Autrement on aurait organisé la cérémonie au mois de décembre qui est mondialement connu, comme étant celui de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le VIH Sida», a-t-il indiqué. «La Covid-19 nous impose de revoir les stratégies et les adapter au contexte tout en réduisant les risques de propagation de cette pandémie», a souligné M. Ousmane Kadri Nouhou, tout en précisant que cette campagne sera

couplée à une campagne de sensibilisation sur les télévisions, les radios communautaires et les radios rurales. Pour le coordonnateur du Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites (PNLS/H), Dr Assane Abdoul Nasser, malgré le fait que la contingence Covid-19 commande d'éviter les rassemblements, les prestations de santé, les activités au niveau des différentes formations sanitaires ne doivent pas s'arrêter. «Tous les services sont disponibles : du dépistage du VIH et des hépatites à la prise

en charge de toutes les autres morbidités», a-t-il fait savoir. Dr Assane a ajouté que l'offre est également disponible dans les autres centres de soin de santé de la Ville et dans l'ensemble du pays durant cette période. «C'est le lieu ici d'inviter la population à se faire dépister car, il est nécessaire que chacun connaisse son statut sérologique à travers notamment le dépistage et au besoin, accéder aux traitements qui sont disponibles dans les formations sanitaires», a-t-il précisé. Le coordonnateur du PNLS/H, Dr Assane Abdoul Nasser a remercié la Fondation Guri Vie Meilleure de la Première Dame Hadjia Aissata Issoufou qui ne cesse d'apporter tous les appuis aux formations sanitaires et aux vaillantes populations en termes de dépistage. Il a enfin appelé les populations à continuer d'utiliser les services de santé dans le respect strict des mesures barrières.

● Aminatou Seydou Harouna

UMOA-Titres ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU NIGER DU 14 JANVIER 2021

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 14 janvier 2021, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Niger, l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor à trois (3) ans pour un montant de 20 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 14 janvier 2021, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	89 989 600 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (en FCFA)	22 000 000 000
Dont ONC	ND
Montant Net	22 050 273 500
Prix Marginal	100,0500%
Rendement Moyen Pondéré	6,06%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	72
Nombre de soumissions	32
Nombre de Participants directs	449,95%
Taux de couverture	24,45%
Taux d'absorption	

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Niger, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 14 janvier 2021

Le Directeur
Adrien DIOUF

www.umoa-titres.org

UMOA-Titres ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'ÉMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU MALI DU 13 JANVIER 2021

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 13 janvier 2021, à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à cent quatre-vingt-deux (182) jours pour un montant de 25 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Mali en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 13 janvier 2021, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	50 007 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (en FCFA)	27 500 000 000
Dont ONC	ND
Montant Net	26 936 235 030
Taux Marginal	4,1500%
Taux Moyen Pondéré	4,0551%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	4,14%
Nombre de soumissions	36
Nombre de Participants directs	15
Taux de couverture	200,03%
Taux d'absorption	54,99%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Mali, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 13 janvier 2021

Le Directeur
Adrien DIOUF

www.umoa-titres.org

CILSS COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHÉRESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTER-STATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة بين الدول لمكافحة الجفاف في الساحل

Centre Régional AGRHYMET

AVIS POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE TRAITEUR ET DE LA RESTAURATION

Dans le cadre des activités de passation des marchés du Centre Régional AGRHYMET du CILSS, il est prévu la sélection d'un Prestataire chargé de la fourniture de service traiteur et de la restauration au titre des exercices 2021 – 2022.

Cet avis à consultation de prestataire porte sur la sélection d'une ou plusieurs structures qui sera chargée de fournir du service traiteur et de la restauration au Centre Régional AGRHYMET.

1. Tâches et responsabilité

- Proposer au CRA les meilleurs services de qualité, hygiénique et à un bon prix ;
- Accepter un Bon de Commande du CRA à l'émission de la facture proforma ;
- Communiquer à temps avec le CRA pour tout changement, anticipation, retard ou annulation de la livraison ;
- Faire adhérer le personnel et les consultants du CRA au programme de disponibilité en matière de livraison.

2. Critères d'éligibilités

Cet avis à consultation s'adresse à toutes les personnes morales exerçant dans le domaine de restauration et d'hôtellerie pour vu qu'elle soit en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et sociale.

3. Critères de qualification

- Justifier d'une autorisation d'exercer et de fournir des services de restauration ;
- Justifier d'un chiffre d'affaires certifiés par une personne morale assermentée pour les trois dernières années (2020 – 2019 -2018) ;
- Justifier d'au moins trois (03) années d'expériences dans le domaine de restauration ;
- Être à jour de ses cotisations à la CNSS et des charges fiscales.

4. Critères d'évaluation

- Nombre de Portefeuille-attestation de bonne exécution ;
- Qualité de la liste des services du menu (contenu diversifié avec des plats africains, européens, ...) et prix ;
- La visite terrain.

5. Documents à fournir

- Présentation de la société indiquant notamment ses compétences dans le domaine, les moyens humains et logistiques ;
- Autorisation d'exercer et de fournir des services de restauration ;
- La preuve d'un chiffre d'affaires certifiés par une personne morale assermentée pour les trois dernières années (2020 – 2019 -2018) ;
- Références significatives au Centre Régional AGRHYMET : attestation de service bien fait ou de satisfaction de conventions analogues, etc.
- Attestation de Régularité Fiscale (ARF) datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de la CNSS datant de moins de trois (03) mois ;
- Certificat de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de salubrité datant de moins de trois (03) mois ;
- Liste exhaustive du menu et des services accompagnés y compris les prix correspondants en hors taxe.
- Le manque ou la non-conformité de l'une quelconque des pièces citées ci-dessus entraînera le rejet de l'offre.

6. Dépôt des dossiers de candidature

Les offres doivent être déposés sous pli fermé avec la mention « Prestataires de service traiteur et restauration/AGRHYMET » au niveau du secrétariat de la Direction Générale du Centre Régional AGRHYMET au plus tard **29 janvier 2021**.

Le Centre Régional AGRHYMET se réserve le droit de vérifier par tous les moyens l'authenticité des informations fournies par les soumissionnaires.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître DJIBO Ibrahim, de la perte du Titre Foncier N° 906 de la République du Niger, au nom de **Madame Paulette SERABIAN**, portant sur la parcelle d'une rue supprimée incluse dans le plan de lotissement de la Mosquée de Niamey, d'une superficie de 05 ares 00 centiare.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Etude de Maître DJIBO Ibrahim, Notaire au Carrefour Maourey, B.P: 11.120-Niamey- NIGER, Tél: 20.73.66.86-Fax: 20.73.61.10, ci-dessus indiquée ou à la Direction de la Fiscalité Foncière et Cadastre à Niamey.

POUR AVIS LE NOTAIRE
Maître DJIBO Ibrahim

**SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE D'ÉLECTRICITÉ
SECRETARIAT GENERAL
CELLULE GRANDS PROJETS
PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE NATIONAL
DE CONDUITE**

**AVIS DE REPORT DE DATE,
CONSTRUCTION DU CENTRE NATIONAL DE CONDUITE**

Les candidats présélectionnés pour cet appel d'offres sont informés que les dates de dépôt et d'ouverture sont modifiées comme suit :

- Dépôt des offres : jeudi 25 mars 2021 à 9 heures (GMT +1)
- Séance d'ouverture des plis : **jeudi 25 mars 2021 à 10 heures (GMT +1)**

Unité de Gestion du Projet
Téléphone : 20 75 20 98
email : maisharou_ball@yahoo.de et laoualimoussa@gmail.com

● Météorologie

Les brumes sèches apparues dans plusieurs localités risquent de perdurer jusqu'à l'hivernage, selon M. Katiellou Gaptia Lawan, Directeur de la Météorologie Nationale

Depuis quelques jours, la ville de Niamey et certaines localités du Niger sont couvertes, surtout dans la matinée, de brume sèche. Au Niger, le phénomène de brume se produit la plupart de temps en saison froide. Il s'agit selon le Directeur de la Météorologie Nationale, M. Katiellou Gaptia Lawan, d'une condensation et une suspension de poussières ou de particules de pollution. On parlera alors de brume sèche dans nos pays du Sahel.

D'après le météorologue, cette situation s'explique, en général, par le fait que ces derniers temps, il n'y a pas de descente d'air froid. «Dans la zone de haute pression, appelé l'anti-cyclone des Açores, qui en principe devrait prendre de l'importance, donc se renforcer pour favoriser la descente d'air froid du nord vers le sud. Elle est liée à la dépression qui s'est créée entre l'Atlantique et l'hémisphère nord-ouest et qui a affaibli cette descente d'air froid. C'est donc parce que cette dépression commence à être comblée que cette situation commence à prendre un peu de l'ampleur. L'augmentation de cette pression a fait en sorte que les vents se sont aussi renforcés en surface, suivis de soulèvement de poussières, depuis plusieurs jours», explique-t-il.

M. Lawan précise que cette poussière synoptique, qui est un phénomène érosif, et qui peut aller jusqu'à l'Amazonie (Amérique latine), est causée par l'accumulation des couches de poussière, au niveau de deux grandes sources, ici au Niger. «Il y a le Sahara au nord et au niveau de l'ancien lit du Lac Tchad, qui est la source la plus importante. Tant qu'il y aura du vent, à une certaine vitesse, ces deux sources vont libérer leurs poussières, qui vont prendre de la hauteur et

se déplacer d'une zone à une autre, cela parce que les vents les poussent loin et très loin même», ajoute-t-il. Pour illustrer cet état, le Directeur de la Météorologie Nationale indique que, c'est comme si on met en marche un ventilateur devant de la farine. Le soufflement maintenu d'air du ventilateur va non seulement soulever cette farine mais il va l'emporter loin et l'épandre un peu partout. Si le ventilateur se maintient, les particules de la farine seront maintenues aussi en suspension. C'est ce qui se passe aussi pour les poussières synoptiques.

Les brumes qui prennent leur source dans le Sahara et le lit du Lac Tchad peuvent atteindre l'Amazonie

«Avec les vents soufflant en cette saison, d'Est en Ouest, la poussière est entraînée à l'intérieur du pays. Non seulement elle reste en suspension mais elle se déplace aussi. C'est cette situation, en provenance aussi bien de la source du nord que de celle du lit du Lac Tchad que nous observons dans notre pays depuis quelques jours. Pour la source du Lac Tchad, qui est la plus importante, elle a d'abord concerné Diffa,



M. Katiellou Gaptia Lawan

puis Zinder, Maradi. Avec l'affaiblissement des vents, il y a eu une interruption du déplacement de ces poussières suspendues», détaille-t-il. Lorsque les vents ont repris, ajoute-t-il, le déplacement de ces poussières s'est poursuivi et les poussières qui étaient sur Maradi ont envahi Tahoua et par la suite Dosso et la zone du fleuve, dont Nia-

me, la capitale», ajoute le Directeur de la météorologie nationale. M. Lawan précise que cette poussière a un grand impact sur la visibilité. «Si en deçà de 10.000 m la visibilité n'est pas bonne, on pense vraiment qu'il y a une poussière considéra-

ble. Théoriquement, si on ne peut pas bien percevoir un objet placé à environ 200 m, on estime que la situation est inquiétante», souligne-t-il avant d'ajouter que cette poussière synoptique n'est pas que négative, car elle contient aussi de l'engrais pour la forêt amazonienne. Vers l'Atlantique nord, ajoute-t-il, il a été remarqué que les poussières qui

mey la visibilité a été plus affectée. En effet, le 14 janvier dernier, à cause de l'importance de la concentration de la suspension de la brume, on ne peut pas voir au-delà de 4.500 m, alors qu'à Tahoua, par exemple c'est à plus de 6.000 m que la visibilité n'est pas bonne. Il faut ajouter que la situation de Niamey n'est pas seulement due à la suspension. «L'importance de circulation des véhicules, les routes latéritiques les chantiers de construction rejettent beaucoup d'aérosols dans l'atmosphère, ce qui ajoute à la brume suspendue. Il y a aussi, en ce temps de froid, surtout le matin, un autre phénomène qui renforce cette situation de brume sèche, c'est l'inversion thermique, qui fait une sorte de plafond en haut et qui bloque tout l'aérosol en altitude», explique le météorologue. Enfin, M. Lawan prévoit qu'avec les vents qui vont et qui viennent, la situation



Visibilité réduite à Niamey le mardi 12 janvier 2021

y tombent dans l'océan, transportent des éléments qui nourrissent les phytoplanctons (plantes), dans l'océan qui elles-mêmes nourrissent les poissons. On doit préciser que certes plusieurs localités sont concernées par cette brume sèche mais à Nia-

me, la capitale», ajoute le Directeur de la météorologie nationale. M. Lawan précise que cette poussière a un grand impact sur la visibilité. «Si en deçà de 10.000 m la visibilité n'est pas bonne, on pense vraiment qu'il y a une poussière considéra-

ble. Théoriquement, si on ne peut pas bien percevoir un objet placé à environ 200 m, on estime que la situation est inquiétante», souligne-t-il avant d'ajouter que cette poussière synoptique n'est pas que négative, car elle contient aussi de l'engrais pour la forêt amazonienne. Vers l'Atlantique nord, ajoute-t-il, il a été remarqué que les poussières qui

risque de continuer jusqu'à l'hivernage, mais en changeant de zone et en s'interrompant par moment. C'est surtout les localités du nord et de l'est qui seront concernées.

Mahamadou Diallo

INSERTION LEGALE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

A la requête de la **Banque Islamique du Niger (BIN Niger)**, Société anonyme, au capital de 12.500.000.000 F CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro NI-NIM-2003-B-0455, ayant son siège social à Niamey Bas, Immeuble BIN, Rue du Gaweye, NB : 31E, BP 12.754 Niamey, Tel. : 20.73.57.81, agissant par l'organe de son Directeur Général Monsieur Abakar Mahamat Adoum, assistée de la **SCPA BNI, Avocats Associés**, Terminus, Rue NB 108, B.P 10.520 Niamey, Tel 20738810, au siège de laquelle domicile est élu pour la présente et ses suites, et auquel devront être faites toutes notifications, significations ou offres réelles ;

A l'audience d'adjudication (saisies immobilières) du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, sis au Palais de Justice de ladite ville Rond-point Justice, salle ordinaire des dites audiences, le **10 février 2021 à 09 heures 00 minute**, jours et heures suivantes, s'il y a lieu ;

De la grosse en forme exécutoire de l'affectation hypothécaire pour autrui en date du **22 juillet 2015** passée par devant Maître **WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa**, Notaire à la résidence de Niamey, BP. : 11.241 Niamey.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble dont la désignation suit :

Désignation :

Un l'immeuble consistant en un terrain urbain sis à Niamey, formant la parcelle R, de l'ilot 4410 du lotissement Ext Koira Kano d'une superficie de 350 m², et limitée au Nord par la parcelle F du même ilot, au Sud-est par la parcelle Q du même ilot, au Sud-ouest par une rue de 15m et au Nord-ouest par la parcelle S

du même ilot, objet du TF n°47.131 de la République du Niger ainsi que toutes les constructions dessus érigées, appartenant à Monsieur Mossi Bingui Adam né le 11/09/1967 à Tillabéri, de profession Commerçant,

Saisi sur :

La **Société ZOMO Transport Voyageur, (ZTV) société unipersonnelle à responsabilité limitée**, ayant son siège social à Niamey, immatriculée au RCCM sous le numéro RCCM- NI-NIA-2014-B-1343, BP. : 1.260 Niamey, **Débiteur principal**, prise en la personne de son Gérant, assistée de **Maître Amadou Boubacar, Avocat à la Cour**.

Et adjugé à :

Monsieur Boubacar Moussa, de nationalité nigérienne, demeurant à Niamey, Cel. : 90 90 71 71, pour la somme de **31.000.000 F CFA** en principal et les frais de poursuite taxés à la somme de **4.928.981 F CFA, adjudicataire défaillant**

Mise à prix fixée à : **31.000.000 F CFA**.

Les enchères ne pourront être moindres de **1.000.000 FCFA** et pourront être portées par le ministère d'un avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes.

Fait et rédigé à Niamey, le **12 janvier 2021**, par la **SCPA BNI, Avocats associés ;**

Pour tout renseignement s'adresser à :

1° La **SCPA B.N.I, Avocats poursuivants, Avocats Associés**, Terminus, Rue Impasse NB 99, B.P 10.520 Niamey, Tel. : 20 73 88 10 ; 90 78 78 15 (Maître NAÏNO Ismael);

2°) Le **Greffier en Chef près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey**, dépositaire du cahier des charges ;

3°) **Maître Cissé Amadou, Huissier de justice près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, y demeurant.**

Pour extrait
La SCPA BNI



Cabinet de Conseil, d'Etudes et de Formation en Gestion des Ressources Humaines et en Management

AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet COSEF cherche pour le compte d'une Importante Société de la place, **Un(e) Gestionnaire de Patrimoine**.

1. Responsabilités et tâches
Intégré(e) au sein d'une société spécialisée dans l'acquisition, la détention et la gestion de biens immobiliers, vous serez en charge sous la supervision d'un manager de la gestion locative et technique, ainsi que du suivi administratif et juridique d'un portefeuille constitué de biens à usage d'habitation et de bureaux.

Plus spécifiquement, le/la Gestionnaire de Patrimoine assurera les tâches et responsabilités suivantes :

1.1. Gestion locative

- Négocier et rédiger les baux ;
- Emettre des appels de loyers et de charges ;
- Garantir la bonne gestion des charges locatives : préparation des budgets, établissement des provisions, répartition, régularisation ;
- Rechercher et sélectionner les candidats locataires ;
- Prévenir les impayés de loyers, effectuer les relances et mettre en œuvre les procédures de recouvrement ;

1.2. Gestion comptable

- Contrôler la gestion comptable et financière des biens : encaissements et paiements ;
- Effectuer un reporting complet et régulier des activités de gestion : état locatif, vacance, impayés, travaux, trésorerie

1.3. Gestion technique

- Préparer et gérer les contrats de maintenance et les travaux d'entretien
- Evaluer et suivre les travaux à réaliser, sur demande des locataires, et validés par le propriétaire
- Proposer les budgets de gros entretien et de grosses réparations
- Superviser les travaux de remise en état suite aux états des lieux d'entrée et de sortie
- Exécuter d'autres tâches que la Hiérarchie pourrait proposer.

proposer.

2. Profil

- Avoir un diplôme du **niveau BAC+4 ans minimum** en gestion immobilière, Droit Immobilier ou Ingénierie Immobilière et gestion des biens ;
- Avoir une expérience professionnelle **d'au moins cinq (5) ans** dans le domaine de la gestion de biens immobiliers ;
- Avoir une expérience avérée en maintenance de biens immobiliers et d'équipements ;
- Avoir un sens élevé de l'intégrité, la discrétion, la rigueur, l'éthique morale et l'honnêteté ;
- Avoir une maîtrise de la gestion locative, des baux commerciaux et des outils bureautiques (pack office) ;
- Avoir des compétences rédactionnelles pour les activités de reporting ;
- Avoir de la rigueur dans la gestion pour pouvoir rendre compte au propriétaire ;
- Etre ouvert au dialogue et à la négociation ;
- Avoir la capacité d'adaptation en raison de la diversité des locataires et de leurs besoins ;
- Etre autonome, organisé(e) et capable de travailler en équipe
- Etre disponible immédiatement.

COMPOSITION ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur du Cabinet COSEF, un curriculum vitae détaillé et signé, des copies certifiées des diplômes, attestations de travail, ou toute pièce pouvant justifier l'aptitude et l'expérience du candidat, **doivent être déposés ou envoyés au Cabinet COSEF sis au Quartier Plateau - 468 rue des Dallois - Niamey (Anciens locaux de la société COTECNA, près de la garde présidentielle) - Tel : 20 73 64 80 - Email : assistante.admin@cofef.ne au plus tard, le Vendredi 22 Janvier 2021 à 12 Heures 30 minutes.**

NB : cette offre peut être consultée aussi sur le site web : www.cosef.ne



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT Pour l'achat de 3000 tonnes de maïs

Objet : Invitation à soumissionner pour le Recrutement d'un fournisseur de maïs jaune pour une quantité de 3000 tonnes (soit 1500 tonnes de maïs jaune et 1500 tonnes de maïs blancs), à livrer avant le 28/02/2021

Mesdames / Messieurs,

Vous êtes invités à soumettre votre meilleure offre (qualité, prix, calendrier de livraison, conditions de paiement) pour :

AVINIGER, qui est une société située à Niamey, AVINIGER est une société avicole créée en 2016 par un consortium d'investisseurs internationaux. L'activité d'AVINIGER consiste principalement en la production d'œufs de consommation et d'aliments pour volaille et bétail pour le marché Nigérien. La société a démarré la construction de son outil de production en 2017 et a débuté l'activité

de production fin 2018.

Dans le cadre de ses activités, elle est à la recherche d'un ou plusieurs fournisseurs de matière 1^{ère}.

Votre offre comprendra les propositions techniques et financières, placées sous plis scellés, et devra nous parvenir à l'adresse suivante **au plus tard le 31 janvier 2021 à 17h :**

AVINIGER situé au village SAGUIA en allant vers Say, à près de 300 mètres après l'ONG EPAD et à gauche Niamey, NIGER Commune V BP : 688 Niamey Tel. : +227 84 94 41 61 RCCM 2015-B-2215 NIF : 34026/S

Il est à noter que les enveloppes scellées devront **ABSOLUMENT** porter

les mentions suivantes :

« **Candidature pour recrutement d'un fournisseur de Matière 1^{er}** ».

AVINIGER se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée et/ou parvenue après la date de clôture sans qu'il n'ait à s'expliquer de quelque manière que ce soit.

Cet avis de manifestation d'intérêt ne constitue en aucun cas une demande de contracter avec votre entreprise.

NB : - Rassurez-vous d'émarger sur une fiche au dépôt de votre offre (Prière venir avec votre Cachet).

- Veuillez joindre à votre offre une copie de votre attestation de régularité fiscale (ARF) et votre NIF.

Poème

A toi la veuve du soldat-héros

Souris ! sèche tes larmes, Madame !
 Sois fière, toi la compagne de cette pure âme !
 Toi, l'amour véritable !
 Ton oui à ton soldat de mari était honorable !
 Tout en sincérité, tout en intégrité de bout en bout.
 Tu le savais sans le sou, mais pour toi, qu'importe, il est ton tout.
 Cela le rend encore plus admirable à tes yeux car nul n'embrasse ce métier si noble, si dur,
 Pour quelque bien matériel, mais des valeurs supérieures comme l'honneur pur,
 Comme de garantir à la patrie sa souveraineté drapée de sa si belle harmonie.
 Madame, arbore fièrement ton pagne Java dans ces cérémonies ;
 Devant ces Bazin, hors de prix, tu es la dignité originelle au féminin.
 Au paroxysme de l'action, dans ces puissants mouvements de feux, face à son destin,
 Les pensées du soldat, les plus intimes te sont dédiées !
 Dans la puissante solitude de la témérité,
 Il se rappelle ses promesses d'hier
 Qu'il est résolu à tenir et en est déjà, dans l'esprit, fier.
 Comme si c'était fait, oubliant, un peu par défi, les impondérables,
 De la vie de combattant, ces cruels aléas, si exécrables,
 Sous la forme de feux ennemis ou traités ;
 Le voilà en cet instant fatidique de questionnement de l'Être,
 Qui fait face au tragique, s'analyse face à lui-même.
 Sa main n'a pas tremblé, elle est restée alerte, forte sur l'arme et très ferme.
 Sa détermination s'enfla à chaque pensée de toi ;
 Il entendit ta voix lui criant « Vas-y mon Homme ! Feu mon Roi ! »
 « Cœur de mon cœur ! Bats-toi pour nous, mon mec ! »
 Et, tu sais comment cette voix, dans cette formule, le galvanise sec,
 Comme toujours car tu le sais homme d'honneur.
 Alors sois heureuse pour lui et savoure ton bonheur,
 D'être l'AMOUR palpitant de ce HEROS
 Et laisse toutes ces autres se pavaner dans leurs grosses cylindrées de plusieurs zéro !
 Avant de tomber il gardait un sourire pour toi sur le champ d'honneur,
 Ses lettres pour toi, sobres, envoyées du front, rappellent toujours avec bonheur,
 Que ton homme te mérite et malgré la douleur ;
 Ce ne sont pas les mots écrits qui te font palpiter le cœur,
 C'est surtout le silence entre les lignes qui te parle de lui dans toute sa splendeur !
 Si comme on dit, à coté de chaque grand homme il ya une grande femme,

Toi, tu es cette grande amazone qui a fait ce grand guerrier, déterminé et ferme !
 Tu l'entends qui rit de la mort comme toujours,
 A chaque fois que ce mot traverse vos conversations certains jours.
 Et les souvenirs se déchainent, torrentiels,
 Des doux instants, des lieux, des mots fous murmurés, ces détails si essentiels !
 Et ton esprit revit avec délectation ces pages de votre vie ;
 Tu revis cette soirée où tout était dit.
 Tu refuses d'oublier le moindre clin d'œil de vos si intenses moments ;
 Tu te rappelles le jour où ton oui retentit comme un slogan,
 A sa demande en ce jour précieux, en ce lieu si austère et unique ;
 Avec l'orchestre du coin, jouant d'une musique,
 Dont les paroles n'intéressaient personne,
 Seul comptait ce vacarme qui a son charme et qui résonne,
 En chaque soldat se trémoussant avec joie sur cette terrasse,
 Un jour de solde tombé un week-end, une divine grâce !
 Aujourd'hui tu te souviens avec joie de ce jour comme si c'était hier,
 Cet homme spécial, drôle parfois, vient par sa bravoure te rendre encore plus fière !
 Effacés les cache-cache et les fâcheries de certaines veilles de fête,
 Partis les jours arides où on se reproche mille et une choses avec des idées surfaites,
 Prenant le pas sur les instants de tendres complicités contre le simple bon sens.
 Te voilà veuve d'un héros national, tout d'un coup ta vie se découvre un autre son vrai sens !
 Enfin heureuse de l'avoir suivi à Bosso, Inatès, Yassane, Madwela ou N'Gourti
 Ces folles pensées nées de son absence te créent une présence comme s'il n'est jamais parti !
 Des majestueux rochers du Damagaram Takaya,
 Aux rives du légendaire Djoliba à Tondibiya.
 Des collines de Tingalène à Madama avec ses océans de sables !
 Partout tu l'as suivi, passionnément, renonçant à tant de douceurs plus agréables
 Parce que t'es une combattante de la liberté
 Parce que t'es une guerrière déterminée pour la Nation, une FIERTE
 Tu es la digne veuve d'un HEROS NATIONAL
 Un fils du peuple pour qui retentit aujourd'hui l'HYMNE NATIONAL !
 HONNEUR AUX VEUVES DE NOS FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE !

Ali Boukari Conti
 (aliboukari@gmail.com)

<p>REPUBLIQUE DU NIGER UNIVERSITE DE TAHOUA BP. 255 TAHOUA TEL/FAX : 20 610 941 /20610650</p>	<h2>APPEL A CANDIDATURES</h2> <h3>N° 01/FSE/REC/UTA/21</h3>	
<p>L'Université de Tahoua cherche pour recrutement immédiat un (01) Enseignant-Chercheur pour la Faculté de Sciences de l'Education (FSE), titulaire d'un Doctorat dans la spécialité suivante:</p> <p>* Un (1) Enseignant –Chercheur en Sciences de l'Education</p> <p>Missions :</p> <p>L'Enseignant-Chercheur aura, non seulement, une mission pédagogique en participant à la formation et à l'encadrement des étudiants, mais aussi une mission de recherche à travers des productions scientifiques et des travaux pratiques.</p> <p>Profil : les candidat(e)s a ce poste doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ être titulaire d'un Doctorat d'Université/PHD en Sciences de l'Education Option : Analyse des systèmes éducatifs ; Ingenierie de la Formation ; Politique Educative et Planification de l'Education ; ✓ avoir une formation de base en Sciences de l'Education ; ✓ avoir au moins deux (02) années d'expérience dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ou dans une institution de 	<p>recherche ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ avoir une connaissance solide des systèmes éducatifs ; ✓ avoir assuré des cours au niveau supérieur et avoir conduit des travaux de recherche sanctionnés par des publications dans des revues reconnues ; ✓ être disponible immédiatement. <p>Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le vendredi 19 février 2021 à 18 heures délai de rigueur au Secrétariat du Recteur ou au Service Central des Affaires Intérieures et Générales de l'Université de Tahoua.</p> <p>Composition des dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ une demande manuscrite timbrée adressée au Recteur de l'Université de Tahoua ; ✓ un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif ; ✓ un certificat de nationalité ; ✓ un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ; ✓ un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois (3) mois ; ✓ une copie legalisée des diplômes ou attestations des diplômes (Bac, Licence, 	<p>Maîtrise, DEA/DESS, Master/ Ingénieur, Doctorat) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ un exemplaire de la thèse de Doctorat soutenue et des articles publiés ; ✓ une copie du rapport de soutenance ; ✓ le ou les certificats de travail délivrés par une Autorité Universitaire ou une institution de recherche ; ✓ un curriculum vitae daté et signé faisant état des activités d'enseignement et des travaux de recherche ; ✓ une lettre de motivation ; ✓ deux (2) photos d'identité ; ✓ un engagement de disponibilité et de résidence à Tahoua en cas de recrutement. <p>Les frais de dépôt sont fixés à 10 000 F par dossier (non remboursables).</p> <p>Tout dossier incomplet sera systématiquement rejeté.</p> <p>NB : Avant recrutement l'Enseignant-Chercheur sera soumis à un contrôle médical par le Médecin de l'Université de Tahoua pour s'assurer de sa capacité à enseigner.</p> <p style="text-align: right;">Le Recteur Pr Mahamane Addo</p>

● *Interview du Professeur agrégé Brah Souleymane, Spécialiste en Médecine Interne*

«La médecine interne est une des spécialités qui convient le plus aux pays en développement comme le nôtre parce qu'elle donne à la population la possibilité d'avoir accès à un médecin à même de gérer un patient dans sa globalité»

Mal connue du grand public dans les pays en développement, la médecine interne contribue pourtant dans l'accès des populations à un médecin capable de gérer un patient dans sa globalité. Qu'est-ce que la médecine interne ? Dans quels cas fait-on recours à cette spécialité ? Comment opèrent les Internistes ? C'est autour de ces questions que cet entretien a porté avec le Professeur Brah Souleymane, professeur agrégé du CAMES, Spécialiste en médecine interne, chef du service de Médecine interne à l'Hôpital général de référence (HGR) et enseignant chercheur à la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université Abdou Moumouni (FSS/UAM) de Niamey.

Au Niger, on connaît les spécialités médicales puisqu'on en fait recours fréquemment, mais votre domaine – la médecine interne – est peu connue des Nigériens. Alors c'est quoi la médecine interne ?

La médecine interne est une spécialité au carrefour des spécialités d'organe. Elle est la spécialité des démarches diagnostiques difficiles et de la prise en charge des adultes poly pathologiques (plusieurs pathologies associées). Si vous voulez, l'interniste n'a pas un organe dont il s'occupe comme le cardiologue s'occupe du cœur et des vaisseaux ; le pneumologue, du poumon. Elle permet de prendre l'homme sans se focaliser uniquement sur un organe. Selon Fred Siguier «le spécialiste en médecine interne est la contrepartie naturelle de l'excès de spécialisation ; celle-ci est rassurante, intellectuellement confortable et permet à peu de frais d'être le référent scientifique dans un domaine étroit».

Dans quels cas fait-on recours à l'expertise d'un spécialiste de la médecine interne ?

On fait recours le plus souvent au spécialiste en médecine interne ou Interniste en cas de difficulté de diagnostic, de maladies rares, de plusieurs maladies associées et en cas de certaines maladies auto-immunes (il s'agit de maladies au cours desquelles le corps de l'individu produit des anticorps qui attaquent ces propres cellules). Pour ce qui est des maladies auto-immunes, elles n'étaient pas diagnostiquées, il y a une quinzaine d'années. Mais depuis l'arrivée des premiers internistes, elles sont diagnostiquées de plus en plus. Il s'agit de pathologies méconnues comme

le Lupus.

La démarche du Médecin Interniste peut être résumée par cette citation du philosophe français Blaise Pascal qui dit «puisque l'on ne peut être universel et savoir tout ce qu'on peut savoir sur tout, il faut savoir un peu de tout. Car, il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose; cette universalité est la plus belle ».

Est-ce qu'il y a une demande en médecine interne au Niger ?

Oui il y a une forte demande. Si vous voulez la médecine interne est une des spécialités qui convient le plus aux pays en développement comme le

notre. Cela, parce qu'elle donne à la population la possibilité d'avoir accès à un médecin qui a la possibilité de gérer un patient dans sa globalité.

A-t-on besoin d'équipements spécifiques comme c'est le cas dans les autres branches de la médecine ?

En service de médecine interne on n'a pas besoin de grands équipements. Le matériel classique de consultation suffit pour un interniste. Cependant, il faut préciser que la médecine interne a, pour les diagnostics difficiles, besoin de moyens d'exploration poussée au laboratoire et en imagerie.

Avec la médecine interne, on est tenté de dire que c'est un retour aux sources où la médecine traite non seulement les maladies du corps mais aussi peut-être celles de l'esprit ?

Exactement ! La base de la médecine est la sémiologie (étude des signes du patient) qui consiste à un bon interrogatoire et un examen physique du patient complet. C'est ce qui est mis en avant dans la médecine interne. On donne de l'importance à nos oreilles ; à nos yeux ; à notre toucher, avant tout bilan complémentaire.

Une question qui vous paraîtra certainement idiote professeur : Est-ce que la médecine interne n'est pas de la sorcellerie ?

Non, ce n'est pas une ques-



Pr Brah Souleymane

tion idiote ! Si je vous donne de façon caricaturée l'exemple du film "Dr House" ! Il s'agit d'un interniste qui pose des diagnostics auxquels personne ne pense. Cela peut faire penser que l'interniste a d'autres "pouvoirs surnaturels". Mais en réalité, il écoute, regarde et touche beaucoup plus le patient avec une démarche beaucoup plus rigoureuse et de façon acharnée pour poser des diagnostics difficiles.

Réalisée par
● Siradjji Sanda

● *Prix des céréales en Afrique de l'Ouest*

La situation du marché en bref

Au cours de ce mois de Décembre 2020, les nouvelles récoltes de riz, de maïs, de mil, de sorgho ont continué à faire leur apparition sur les marchés céréaliers des pays d'Afrique de l'Ouest suivis. Cette situation a eu pour corolaire un accroissement des disponibilités. En cette période de fête de fin d'année, on a assisté à une augmentation de la demande. Face à l'offre, les prix ont été globalement stables sur les marchés de riz et de mil mais de légères baisses ont été notées sur les marchés de maïs et de sorgho. Par filière et par pays, la tendance est la suivante :

Pour le riz : Alors que la tendance a été à la stabilité des prix sur les marchés du Sénégal, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Bénin, ce sont plutôt des hausses qui ont été notées au Ghana et au Niger alors que des baisses de prix étaient de mise au Burkina-Faso.

Pour le maïs : Pendant que des baisses de prix s'observaient sur les marchés du Burkina et du Niger, la tendance était plutôt à la hausse en Côte d'Ivoire et à la stabilité au Sénégal, en Guinée, au Ghana, au Togo et au Bénin

Pour le mil : Alors que des

baisses de prix ont été notées en Guinée, au Burkina, et au Niger, la tendance était plutôt à la stabilité au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Bénin

Pour le sorgho : La tendance a été à la stabilité sur les marchés du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin alors qu'elle était à la baisse au Niger et au Burkina-Faso.

Au cours de ce mois de Décembre 2020, globalement on a noté la poursuite de l'arrivée des produits céréaliers sur les différents marchés suivis en Afrique de

l'Ouest. Face à la demande qui a été croissante à la faveur des périodes de fête de fin d'année, les prix ont été soit stables soit en baisse. Cependant, la pandémie de la Covid-19 a provoqué une hausse importante de la demande des produits agricoles et du riz notamment. Une situation qui a conduit la Chine (premier consommateur mondial de riz) à acheter du riz indien en ce mois pour la première fois depuis au moins trois décennies. De même, le Vietnam (troisième exportateur mondial) a provoqué l'étonnement en achetant des brisures de riz indiennes (notamment pour des transformations en nouilles et en aliment du bétail).

Conséquences de cette situation, les prix mondiaux du riz ont encore augmenté. Ce qui devrait favoriser une légère hausse de prix du riz importé en Afrique de l'Ouest dans les prochains mois. Pour les autres céréales (maïs, mil, sorgho), au cours des toutes prochaines semaines, on devrait

assister à une intensification des mises en marché et par ricochet à une baisse plus prononcée des prix sur les marchés suivis

La production agricole 2020/2021 attendue en Afrique de l'Ouest serait supérieure à la moyenne. Toutefois, des baisses plus ou moins importantes sont notées dans certaines localités, notamment dans les zones d'insécurité/conflits du Liptako-Gourma, du bassin du Lac Tchad, du nord-ouest et centre-nord du Nigeria, des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun du fait principalement des baisses de superficies emblavées.

Au cours du mois, il a également été noté la réouverture des frontières du Nigeria avec ses voisins, toute chose qui a redynamisé le commerce transfrontalier et pourrait faire légèrement augmenter les prix au Bénin et au Burkina Faso.

Sources :
Les Céréaliers N°53

Prix des fruits et légumes sur le marché

Hausse des prix de la majorité des produits

Selon le Bulletin hebdomadaire N°450 VOLET « Fruits et Légumes » du Système d'Informations sur les Marchés Agricoles (SIMA), contrairement à la semaine précédente, la situation des prix des produits horticoles affiche une augmentation de la majorité des prix moyens des produits. C'est ainsi qu'on observe une hausse au niveau du citron (+4%), de l'orange (+3%), de la datte (+4%), du chou pommé (+2%) et de la tomate fraîche (+10%) et une baisse de (-5%) pour la banane, (-5%) pour la courge, (-8%) pour le poivron frais et (-6%) pour la pomme de terre. Par rapport à la même semaine de l'année passée (2019), la tendance est en baisse pour les produits suivants: la banane(-2%), la datte (-4%), l'orange (-3%), le chou pommé (-1%) et la courge (-9%) et une hausse au niveau de la tomate fraîche (+4%), du poivron frais (+20%) et la pomme de terre (+7%). Quant au citron, il reste stable.



Poivron frais

I. Analyse des niveaux de prix des fruits

Banane

Le prix moyen de la banane (738 FCFA/Kg), affiche une baisse de 5% par rapport à son niveau de la semaine

collecté sur le marché d'Agadez, alors que le prix le plus élevé (800FCFA/kg) est pratiqué sur le marché de Maradi et sur ceux de (Harobanda, Katak, Wadata)/Niamey. Par rapport à la même période de l'année



Bananes

passée du fait de l'amélioration de l'offre du produit sur les marchés suivis. Le prix le plus bas (600FCFA) est enregistré sur les marchés de Maradi et Zinder tandis que le prix le plus élevé (1000 FCFA/Kg) est relevé à Agadez. Par rapport à la même semaine de l'année passée le prix de la banane est en baisse de 2%.

Datte

Le prix moyen de la datte a haussé de 4% par rapport à la semaine dernière, du fait de la réduction de l'offre du produit sur les marchés suivis. Il se situe actuellement à 702 FCFA/Kg. Le prix le plus bas (500FCFA/Kg) est

passée, le prix de la datte est en baisse de 4%.

Citron

Le prix moyen du citron est de 660 FCFA/Kg, il a haussé de 4% par rapport à son prix de la semaine passée du fait de la réduction de l'offre du produit sur les marchés suivis. Le prix le plus bas (410FCFA/Kg) est enregistré à Tillabéry tandis que, le prix le plus élevé (1500FCFA/Kg) est relevé à Agadez. Par rapport à son niveau de l'année passée le prix du citron est stable.

Orange

Le prix moyen de l'orange est en hausse de 3% par rapport à son niveau de la

semaine passée du fait de la réduction de l'offre du produit sur les marchés suivis. Il se situe actuellement à 349 FCFA/kg. Le prix le plus bas (178FCFA/Kg) est collecté sur le marché de Diffa, tandis que le prix le plus élevé (750FCFA/kg) est relevé à Agadez. Par rapport à la même semaine de l'année passée le prix de l'orange a baissé de 3%.

II. Analyse des niveaux des prix des légumes

Chou pommé

Le prix moyen du chou pommé enregistre une augmentation de 2% par rapport à son niveau de la semaine passée, à cause de la réduction de l'offre du produit sur les marchés suivis. Il se situe actuellement à 223FCFA/Kg. Les prix moyens oscillent entre 97 FCFA/Kg sur les marchés de Dosso et Diffa et (500FCFA/Kg) sur celui d'Agadez. Par rapport à son niveau de l'année passée le prix du chou pommé a diminué de 1%.

Courge

Le prix moyen de la courge qui s'établit à 188 FCFA/Kg, est en baisse de 5% par rapport à son niveau de la semaine passée, à cause de l'amélioration de l'offre du produit sur les marchés suivis. Le prix le plus bas (130FCFA/Kg) est relevé à Tillabéry, alors que le prix le plus élevé (500FCFA/Kg) est relevé à Agadez. Par rapport à la même période

de l'année antérieure, le prix de la courge est en baisse de 9%.

Poivron frais

Le prix moyen du poivron frais qui se situe actuellement à 721 FCFA/Kg, affiche une diminution de 8% par rapport au prix de la semaine passée, à cause de l'amélioration de l'offre du produit sur les marchés suivis. Le prix le plus bas (267 FCFA/Kg) est enregistré sur le marché de Tillabéry et le plus élevé (1500 FCFA/Kg) est relevé sur le marché d'Agadez. Par rapport à son niveau de l'année passée le prix du poivron frais est en hausse de 20%.

Pomme de terre

Le prix moyen de la pomme

plus bas (350FCFA/Kg) est pratiqué sur les marchés de Zinder et d'Agadez tandis que le prix le plus élevé (650 FCFA/Kg) est collecté sur le marché de Dosso. Par rapport à la même semaine de l'année passée, le prix de la pomme de terre est en hausse de 7%.

Tomate fraîche

Le prix moyen de la tomate fraîche enregistre une augmentation de 10% par rapport à son niveau de la semaine passée à cause de la réduction de l'offre du produit sur les marchés suivis. Il se situe actuellement à 374 FCFA/Kg, Le prix minimum (176FCFA/Kg) est enregistré sur le marché de Harobanda /Niamey et le maximum (750FCFA/Kg)



Pomme de terre

de terre a baissé de 6% par rapport à son niveau de la semaine écoulée du fait de l'amélioration de l'offre du produit sur les marchés suivis. Il se situe actuellement à 527 FCFA/Kg, Le prix le

est collecté sur le marché d'Agadez. Par rapport à la semaine passée de l'année précédente le prix de la tomate fraîche a haussé 4%.

Source : SIMA

RÉPUBLIQUE DU NIGER MINISTÈRE DES DOMAINES, DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT SECRETARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC		Marchés Publics																			
		PLAN PRÉVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNÉE 2021																			
R.N. N° (1)	Objet du marché	P.M.		GÉNÉRALITÉS			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES					ÉVALUATION DES OFFRES			EXÉCUTION			CODE BUDGÉTAIRE			
				Mode de passation du marché (2)	Montant Estimatif (Francs CFA) HORS TVA(4)	Accord DGCMP(5)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMPEP (6)	Date de réception avis du CMPEP (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMPEP (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date de visa par le CMPEP et engagement comptable(15)	Délai d'exécution (16)		Source de Financement (17)	Imputation budgétaire (17)	
1	Travaux Réhabilitation de l'immeuble MODULEQUIPEMENT et Bâtiments Annexes	DGAC	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
2	Travaux Réhabilitation de l'immeuble du Ministère des Enseignements Supérieurs	DGAC	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
3	Travaux Réhabilitation de l'immeuble du Ministère du pétrole	DGAC	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
4	Travaux Fourniture et Pose ascenseurs immeuble BDRN	DGAC	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
5	Travaux Réhabilitation de l'immeuble Ministère de l'Agriculture/Ministère de l'Environnement	DGAC	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
6	Travaux Réhabilitation du Ministère de la jeunesse	DGAC	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
7	Acquisition Foncière	DGD/EC	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
8	Travaux Assainissement et traitement des voies ravées à Maradi	DGUPL	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
9	Elaboration Plan d'Occupation des Sols (POS)	DGUPL	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
10	Études pour la Réalisation des SDAU et / ou PJR	DGUPL	Prévision	AON	PM		31/01/21	07/02/21		10/02/21	12/03/21	20/03/21	27/03/21		11/04/21	12/04/21	60 jours	Budget National	68 224 11		
11	Elaboration d'une base de données cartographique numérique	DGI/GNN	Prévision	AMI	PM		14/02/21	21/02/21		22/02/21	24/03/21	01/04/21	08/04/21		23/04/21	24/05/21	30 jours	Budget National	68 229 02		
12	Acquisition images satellites HR et THR ou PVA cartes topo 1/200000 et Acquisition équipements matériels roulants	DGI/GNN	Prévision	DRP	PM		14/02/21	21/02/21		22/02/21	24/03/21	01/04/21	08/04/21		23/04/21	24/05/21	30 jours	Budget National	68 229 02		
13	Fourniture d'appareils de niveau électronique, consommables et Matériels informatiques	DGI/GNN	Prévision	DRP	PM		14/02/21	21/02/21		22/02/21	24/03/21	01/04/21	08/04/21		23/04/21	24/05/21	30 jours	Budget National	68 229 02		
14	Validation des études des SDAU et PJR	DGUPL	Prévision	AMI	PM		29/01/21	05/02/21		06/02/21	08/03/21	16/03/21	23/03/21		07/04/21	08/05/21	60 jours	Budget National	68 224 11		
15	Production des mappes complémentaires	DGD/EC	Prévision	AMI	PM		29/01/21	05/02/21		06/02/21	08/03/21	16/03/21	23/03/21		07/04/21	08/05/21	60 jours	Budget National	68 224 11		
16	Travaux et implantation des nouvelles bornes Confection	DGD/EC	Prévision	AON	PM		06/01/21	18/01/21		19/01/21	18/02/21	23/02/21	04/03/21		11/03/21	22/03/21	120 jours	Budget National	68 224 09		
17	Travaux Réhabilitation des bureaux de la cour des comptes	DGAC	Prévision	DC	PM					06/01/21	13/01/21	13/01/21	24/01/21		31/01/21	09/02/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
18	Travaux Réhabilitation des bureaux de la cour d'état	DGAC	Prévision	DC	PM					06/01/21	13/01/21	13/01/21	24/01/21		31/01/21	09/02/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
19	Travaux Réhabilitation des Palais des chefs de Groupement Peulh et Touareg de Zinder	DGAC	Prévision	DC	PM					15/10/21	22/10/21	22/10/21	02/11/21		09/11/21	18/11/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
20	Travaux Construction mur de clôture et case de gardien au service départemental MDUL de Say	DGAC	Prévision	DC	PM					06/01/21	13/01/21	13/01/21	24/01/21		31/01/21	09/02/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
21	Travaux Réhabilitation Service départemental de Tessaoua	DGAC	Prévision	DC	PM					15/01/21	22/01/21	22/01/21	02/02/21		09/02/21	18/02/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
22	Travaux Réhabilitation et mise à niveau des installations internet et téléphonique du MDUL	DGAC	Prévision	DC	PM					15/01/21	22/01/21	22/01/21	02/02/21		09/02/21	18/02/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
23	Travaux Réhabilitation du CEGS de Niamey	DGAC	Prévision	DC	PM					15/01/21	22/01/21	22/01/21	02/02/21		09/02/21	18/02/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
24	Travaux Réhabilitation du camps des eaux et forests Amoul Kinri de Goudel	DGAC	Prévision	DC	PM					15/01/21	22/01/21	22/01/21	02/02/21		09/02/21	18/02/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
25	Acquisition matériel de transport	DRFM	Prévision	DRP	PM					06/01/21	13/01/21	13/01/21	24/01/21		29/01/21	07/02/21	45 jours	Budget National	68 224 05		
COÛT TOTAL PRÉVISION																					
COÛT TOTAL RÉALISATION																					
ÉCART PRÉVISION ET RÉALISATION																					

AON : Appel d'Offres ouvert
AOR : Appel d'Offres restreint
MNED : Marché négocié par entente directe
DGCMP : Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics

PTF : Partenaire technique et Financier (Bailleur de fonds)
MNED: 15 jours
pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours
AON national: 30 jours
Avis DGCMP et CF: 7 jours

Délais de publicité et de réception des offres:
AOR: 21 jours
AON international: 45 jours
Délais traitement DGCMP:



AVIS DE RECRUTEMENT (REPUBLICATION)

UN (E) CONSULTANT(E) CHARGE (E) D'APPUYER LE PROGRAMME DE LA VACCINATION

La Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Niger, recherche :

UN (E) CONSULTANT(E) CHARGE (E) D'APPUYER LE PROGRAMME DE LA VACCINATION

Type de contrat : Contrat temporaire (SSA)
Durée du contrat : Six mois (6)
Grade : NOB de la grille des honoraires des consultants du SNU
Nombre de poste : Un (1)
Lieux d'affectations : Agadez
Date de clôture : 25 Janvier 2021

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS :

L'analyse des données de la vaccination faite lors de l'élaboration d'une nouvelle proposition du RSS3 appelée «Justification du Soutien au Programme (JSP)» a permis d'identifier 33 DS prioritaires ou contre performants regroupés en : DS Urbains et Semi-Urbains au nombre de 9 ; DS situés en zones nomades : 12 ; DS situés en zones désertiques : 4 ; DS situés en zones d'insécurité : 8. L'OMS a la responsabilité d'appuyer la mise en œuvre de ces interventions dans ces districts sanitaires prioritaires en général et de manière spécifique dans 14 districts répartis dans quatre (4) des huit (8) régions du pays à savoir : Dosso, Tillabery, Zinder et Agadez. C'est ainsi que pour s'assurer de la mise en œuvre efficace des activités sur le terrain et pour un accompagnement rapproché, l'OMS recrute un consultant pour apporter un appui de proximité dans la mise en œuvre des différentes stratégies.

II- OBJECTIFS

Appuyer et suivre d'une manière rapprochée les stratégies de vaccination mises en œuvre pour atteindre toute la population cible et le renforcement de la surveillance des maladies évitables par la vaccination dans les districts ciblés dans la région d'Agadez

III PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

1. La gestion de programmes et projets

- Appuyer le district dans l'élaboration de leur plan de travail mensuel et le suivi des activités ;
- Appuyer le district dans la préparation des supervisions (Elaboration des termes de références, des grilles d'observation et entretien et canevas de rapport), la conduite de la supervision, et l'élaboration et la diffusion du rapport ;
- Appuyer le district dans l'organisation des réunions diverses (Préparation des TDR, des agendas, des présentations) et l'élaboration et diffusion des rapports de toutes les activités du district ;
- Appuyer la coordination de la mise en œuvre, des activités de vaccination selon les 5 composants du système de vaccination et des autres interventions de santé publique ;
- Travailler en étroite collaboration avec les acteurs de la partie gouvernementale au niveau régional et des districts pour soutenir la mise en œuvre et l'évaluation des différentes stratégies de vaccination et des autres interventions de la lutte contre la COVID-19, le paludisme, la tuberculose et les maladies non transmissibles ;
- Favoriser les actions visant l'intégration de toutes les interventions de santé publique lors de la planification pour une meilleure efficacité et viabilité financière ;
- Appuyer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la supervision PEV de routine au niveau des districts et CSI.

2. Le renforcement du système de vaccination au niveau des districts :

- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des micro-plans des activités de vaccination selon le nouveau guide ACD avec évaluation de la couverture et de l'équité au niveau des districts sanitaires ;
- Concevoir des stratégies de vaccination appropriées ainsi que leur mise en œuvre en sites fixes, avancés et mobiles, en utilisant notamment des opportunités telles que les journées de la santé de l'enfant et d'autres interventions sanitaires intégrées ;

- Appuyer les activités d'initiative de vaccination accélérée et l'introduction de nouveaux vaccins ;
- Appuyer le renforcement des capacités des équipes de la région et des districts concernés ;
- Appuyer la préparation et l'organisation des réunions de concertation entre les DRSP, DS et les communes /PTF pour la programmation des activités de santé ;
- Appuyer la planification et l'organisation des séances de vaccination au niveau des sites de vaccination (CSI) en zone péri urbaine, nomades, d'insécurité et désertique ;
- Appuyer l'initiative de mise en place des registres communautaires pour l'enregistrement des naissances et le suivi de la vaccination des enfants dans les districts sanitaires retenus ;
- Appuyer la mise en place et le suivi des activités de récupération des enfants perdus de vue réalisées par les relais communautaires.

3. Le renforcement des systèmes d'information sanitaire sur la vaccination :

- Appuyer la mise en place et la gestion des outils de collecte des données de la vaccination, de gestion des vaccins (Fiches de pointage, registres, etc.....) et des autres maladies à potentiel épidémique (COVID-19, paludisme, tuberculose, maladies non transmissibles,...) ;
- Appuyer la collecte, l'analyse pour une prise de décision et le partage des données à temps avec le niveau hiérarchique concerné ;
- Appuyer la préparation et la réalisation des réunions trimestrielles de validation et d'analyse des données statistiques sanitaires du DHIS2 dans les districts sanitaires ;
- Appuyer les activités d'assurance qualité des données de vaccination et surveillance y compris les revues régulières des données aux différents niveaux ;
- Appuyer l'élaboration des calendriers et le monitoring des sessions de vaccination ;
- Mettre en place et appuyer l'auto monitoring des indicateurs essentiels des activités avec un accent particulier sur les indicateurs de processus et de résultats à travers les outils disponibles ou à élaborer (Graphique de suivi des sessions, des couvertures et des maladies à potentiel épidémique) ;
- Appuyer le partage d'informations à travers la production mensuelle du bulletin de vaccination.

4. Le renforcement de la surveillance des maladies évitables par la vaccination :

- S'assurer de la disponibilité des directives et outils de la surveillance des Maladies évitables par la vaccination et la surveillance des autres interventions (le paludisme, la Tuberculose, les maladies non transmissibles et la COVID-19) ;
- Appuyer la notification des cas des maladies évitables par la vaccination et des autres maladies à potentiel épidémique ;
- Appuyer les investigations des épidémies, l'élaboration et la diffusion à temps des rapports d'investigation ;
- Fournir un appui technique pour renforcer la fourniture de données de surveillance des maladies à prévention vaccinale ainsi que la surveillance des autres maladies à potentiel et non transmissible et la notification des indicateurs établis pour se conformer aux exigences de notification des maladies du Règlement sanitaire régional et international (RSI) ;
- Appuyer la mise en œuvre de la surveillance des maladies évitables par la vaccination ;
- Collaborer avec les districts pour établir et maintenir un système de surveillance afin de détecter les événements indésirables consécutifs à la vaccination (MAPI).

5. Le plaidoyer et mobilisation des ressources :

- Faciliter les approches coordonnées dans la mise en œuvre des activités de vaccination en travaillant en étroite collaboration avec les représentants des autres partenaires et des organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile pour obtenir des résultats sanitaires intersectoriels et contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) ;

IV – QUALIFICATIONS

Education : Avoir un diplôme de Doctorat en Médecine et un Master en santé publique ou épidémiologie

Expérience :

- Au moins 5 (cinq années) d'expériences professionnelles pertinentes dans les programmes de santé publique et de vaccination, la surveillance et la gestion de données ;
- Formation / expérience en immunisation, surveillance et interprétation de données ;
- Expérience dans la mobilisation des ressources locales ;
- Expérience de la planification, le suivi de la mise en œuvre et de l'élaboration des rapports sur les programmes de santé publique ;
- Expérience dans l'organisation et la réalisation du renforcement des capacités des agents de santé ;
- Expérience avec l'OMS ou d'autres Agences du système des nations Unies serait un atout.

Compétences :

- Connaissance démontrée des principes, pratiques, méthodes et techniques des programmes de vaccination ;
- Capacité démontrée à analyser les données concernant les maladies évitables par la vaccination et les données relatives au Programme Elargie de Vaccination, à synthétiser les informations et à présenter des conclusions claires et concises pour faciliter la prise de décision ;
- Bonne compréhension des systèmes de santé publique, des modèles de soins de santé primaires ou des services de santé de la mère et de l'enfant ;
- Aptitude à travailler en équipe et à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Aptitude à travailler dans les délais et le respect des budgets, en collaboration avec un large éventail de parties prenantes.

Langues : Parfaite connaissance du français, connaissance pratique de l'anglais et une bonne connaissance des langues locales couramment parlées au Niger (Haoussa, Djerma, Tamashek...) serait un atout.

IV-DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature, comportant un Curriculum vitae portant une adresse électronique, les détails sur le cursus académique et professionnel, les noms, adresses e-mail et numéros de téléphone de trois (03) personnes de référence, et une lettre de motivation à envoyer par courriel à l'adresse email suivante : afwconerecruitment@who.int

Dans le cas où votre candidature est retenue pour un entretien, il vous sera demandé de produire les originaux de vos attestations, diplômes ou certificats requis pour le poste. L'OMS considère uniquement les diplômes d'enseignement supérieur obtenus dans une institution accréditée ou reconnue dans la base de données mondiale des institutions d'enseignement supérieur (WHED), la liste des institutions reconnue étant actualisée par l'Association internationale des universités (IAU) ou par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). La liste en question est accessible sur le lien <http://www.whed.net/>. Certaines attestations ou des brevets professionnels pourraient ne pas figurer dans la WHED, et seront de ce fait examinés au cas par cas.

Veuillez visiter le site Web ci-après pour des informations plus détaillées sur les conditions de travail à l'OMS :

<http://www.who.int> : Cliquez sur ce lien pour en apprendre davantage sur les opérations de l'OMS.

- Poste ouvert uniquement aux candidats de nationalité nigérienne

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées

- Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés

- Préciser dans l'objet de votre email le titre du poste ainsi que le lieu d'affectation souhaité

LE BUREAU DE L'OMS EST UN ESPACE NON FUMEUR

SOCIETE NIGERIENNE
D'ELECTRICITE
(NIGELEC)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



Pays : Niger

Nom du Projet : Projet d'Expansion de l'Accès à l'Electricité – Financement Additionnel

Numéro du Crédit : 6305 NE

Intitulé du Marché : Travaux d'électrification

Référence DAO No : AON-1/CGP/NELACEP2/21

1. La République du Niger a reçu un financement de Banque Mondiale qu'elle a rétrocédé à la Société Nigérienne d'Electricité (Nigelec) pour financer le Projet d'Expansion de l'Accès à l'Electricité (Financement additionnel) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché d'installation de matériel électrique et accessoires.

2. La Nigelec sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en trois (3) lots : les travaux d'électrification rurale dans les régions de Maradi, Zinder et Tahoua :

• **Lot 1 : Électrification rurale dans la région de Zinder**

;

• **Lot 2 : Électrification rurale dans la région de Tahoua**

;

• **Lot 3 : Électrification rurale dans la région de Maradi.**

L'évaluation se fera par lot. L'attribution se fera par lot ou groupe de lots suivant la combinaison la plus avantageuse pour le Client.

Les délais prévisionnels de réalisation sont de :

• **6 mois pour le lot 1 ;**

• **8 mois pour le lot 2 ;**

• **5 mois pour le lot 3.**

Les délais ne sont pas cumulables en cas d'attribution de plus d'un lot.

3. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots, comme précisé dans le Document d'Appel d'Offres. Un Soumissionnaire désirant offrir un rabais dans le cas où les trois lots lui seraient attribués, est autorisé à le faire, mais il devra indiquer ces rabais dans le Formulaire d'Offre.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de Juillet 2017 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, Monsieur MAISHAROU Balla Mamane email : maisharou_balla@yahoo.de avec copie à Monsieur Mahaman Laouali MOUSSA email : laoualimoussa@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse N°1 mentionnée ci-dessous de 8 heures à 17 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 8 heures à 13 heures les vendredis.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **Cent Mille (100 000) FCFA ou 150 euros**. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la Nigelec ou par virement bancaire au compte suivant, ouvert au nom de la Nigelec

BP 11 202 Niamey NIGER:
Banque : BOA

Compte : 002511002754

Clé RIB : 92

Code IBAN : NE58 NE03 8010 1800 2511 0027 5492

CODE SWIFT : AFRINENIXX

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique ou récupéré au siège de l'Unité de Gestion du Projet, à l'adresse N°1 ci-dessous.

7. Les offres devront être remises à l'adresse N°2 ci-dessous **au plus tard le 25 février 2021 à 9 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro N°3 mentionnée ci-dessous **le 25 février 2021 à 9 heures 30 minutes** (GMT + 1).

8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre (garantie bancaire) pour un montant équivalent à :

• **Lot 1 : 2 700 000 FCFA ;**

• **Lot 2 : 3 400 000 FCFA ;**

• **Lot 3 : 1 800 000 FCFA.**

9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessous sont :

Adresse N°1 : Unité de Gestion du NELACEP, Boulevard Mohamed VI x Rue du Château I face la Cabane, 1er étage, Niamey, Niger

Adresse N°2 : Service Courrier, Nigelec Siège, 1er étage, Avenue du Général De Gaulle, Plateau II, Niamey, Niger

Adresse N°3 : Salle de réunion, Nigelec Siège, 1er étage, Avenue du Général De Gaulle, Plateau II, Niamey, Niger

SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE
SECRETARIAT GENERAL
CELLULE GRANDS PROJETS
Projet d'Expansion de l'Accès à l'Electricité au Niger
Crédit No. 6305 NE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/CGP/NELACEP2/21



Passation de Marché d'Equipements / Conception – Fourniture – Montage d'installations /Bureau Central de Conduite de Niamey

1. La République du Niger a reçu un financement de la Banque Mondiale, qu'elle a rétrocédé à la Société Nigérienne d'Electricité (Nigelec) pour financer le Projet d'Expansion de l'Accès à l'Electricité au Niger (NELACEP – Financement Additionnel). La Nigelec a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre des **Marchés de fourniture et installation d'équipement pour le Bureau Central de Conduite de Niamey.**

2. La Nigelec sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation des équipements pour le Bureau Central de Conduite de Niamey répartis en deux lots :

• **Lot 1 – Système SCADA/DMS/OMS ; et**

• **Lot 2 – Coffret – IACM et Système radio**

L'évaluation se fera par lot. L'attribution se fera par lot ou pour les deux lots suivant la combinaison la plus avantageuse pour le Client.

Les délais prévisionnels de réalisation sont de :

• **24 mois + 3 mois de tests de disponibilité pour le lot 1 ;**

• **18 mois pour le lot 2.**

Les délais ne sont pas cumulables en cas d'attribution de plus d'un lot.

3. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou les deux lots, comme précisé dans le Document d'Appel d'Offres. Un Soumissionnaire désirant offrir un rabais dans le cas où les deux lots lui seraient attribués, est autorisé à le faire, mais il devra indiquer ces rabais dans le Formulaire d'Offre.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de Juillet 2016 révisé en Novembre 2017 et Août 2018 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule Grands Projets : Balla Mamane MAISHAROU-email : maisharou_balla@yahoo.de et Mahaman Laouali MOUSSA – email : laoualimoussa@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse n°1 mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures 30 minutes et le vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse N°2 ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA ou son équivalent dans une monnaie convertible**. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la Nigelec ou par virement bancaire au compte suivant, ouvert au nom de la Nigelec BP 11 202 Niamey NIGER:

Banque : Bank Of Africa (BOA)

Compte : 002511002754

Clé RIB : 92

Code IBAN : NE58 NE03 8010 1800 2511 0027 5492

CODE SWIFT : AFRINENIXX

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique ou récupéré au siège de la Cellule Grands Projets (CGP) de la NIGELEC, à l'adresse N°1 ci-dessous.

7. Les offres devront être remises à l'adresse N°3 ci-dessous **au plus tard le 4 mars 2021 à 9 heures** (TU + 1). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse N°4 mentionnée ci-dessous **le 4 mars 2021 à 9 heures 30 minutes** (TU + 1).

8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre (garantie bancaire) pour un montant équivalent à :

Lot 1 : 60 000 US\$ ou son équivalent en francs CFA (XOF)

Lot 2 : 36 000 US\$ ou son équivalent en francs CFA (XOF)

9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessous sont :

Adresse N°1 : Cellule Grands Projets, Boulevard Mohamed VI x Rue du Château I face la Cabane, 1er étage, Niamey, Niger

Adresse N°2 : SACM, Nigelec, Route de Kalmaharo, Niamey, Niger

Adresse N°3 : Service Courrier, Nigelec Siège, 1er étage, Avenue du Général De Gaulle, Plateau II, Niamey, Niger

Adresse N°4 : Salle de réunion, Nigelec Siège, 1er étage, Avenue du Général De Gaulle, Plateau II, Niamey, Niger

● Nigéria

L'armée tue plusieurs terroristes de Boko Haram dans une fusillade (porte-parole)

Des dizaines de combattants de Boko Haram ont été tués lors d'une fusillade avec les troupes nigérianes dans l'Etat de Borno (nord-est), a déclaré samedi un porte-parole des forces armées.

Benard Onyeuko, le porte-parole des forces armées dans la région du nord-est, a indiqué à Xinhua que cet affrontement a fait suite à une tentative des terroristes d'attaquer l'emplacement des troupes à la périphérie de la ville de Marte à Borno, vendredi dernier.

Agissant sur la base d'informations fiables concernant l'attaque, les troupes se sont posi-

tionnées en embuscade avant d'effectuer une descente tactique sur les combattants, tuant un certain nombre d'entre eux, a précisé M. Onyeuko, ajoutant que les troupes sont toujours engagées dans la poursuite des combattants en fuite. Le groupe Boko Haram, qui tente de créer un Etat islamiste dans le nord-est du Nigeria depuis 2009, a également étendu ses attaques aux pays du bassin du

● Ouganda

Museveni se maintient au pouvoir pour un 6e mandat lors d'un scrutin contesté

A 76 ans, Yoweri Museveni a remporté samedi un sixième mandat pour diriger l'Ouganda: le président, au pouvoir depuis 1986, a été réélu avec 58,64%, à l'issue d'un scrutin vivement contesté par son rival Bobi Wine, qui dénonce de multiples fraudes.

M. Wine, Robert Kyagulanyi de son vrai nom, a obtenu 34,83% des voix, a annoncé samedi la commission électorale de ce pays d'Afrique de l'Est. La participation a été de 57,22%: environ 10,3 millions d'Ougandais se sont rendus aux urnes pour ce scrutin sous haute surveillance, durant lequel les autorités ont suspendu l'accès à internet et aux ré-

seaux sociaux, après une campagne particulièrement violente.

Bobi Wine, député de 38 ans et principal rival de M. Museveni parmi les 10 candidats d'opposition, a contesté par avance les résultats du scrutin dès vendredi, en dénonçant "une mascarade complète" et en estimant avoir "largement remporté" l'élection. L'ancien chanteur de ragga, qui

● Bénin/Présidentielle

Patrice Talon annonce sa candidature pour un second mandat

Le président béninois sortant, Patrice Talon, a officiellement annoncé vendredi son ambition de briguer un second mandat, ont rapporté plusieurs sites d'information et quotidiens locaux en ligne, alors qu'il avait toujours dit ne vouloir effectuer qu'un seul quinquennat.

S'exprimant dans l'après-midi devant des milliers d'habitants d'Adjohoun, une ville située à environ 70km au nord de Cotonou, il a expliqué qu'il cédait à l'appel de son peuple afin de pouvoir continuer la dynamique amorcée pour le développement du pays.

"Je serai candidat pour défendre la démocratie, nos libertés et la bonne gouvernance jusqu'à cela soit un acquis pour chacun et pour tous. Je resterai dans la dynamique", a lancé M. Talon, arrivé au pouvoir en avril 2016 avec 65,67% des voix.

D'après les dispositions du nouveau code électoral en vigueur, le président de la République est élu en duo avec un vice-président au suffrage universel direct, pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.

Plusieurs millions de Béninois seront appelés aux urnes le 11 avril pour le compte du premier tour de l'élection présidentielle. Ce seront les septièmes du genre dans le pays depuis l'avènement du processus de démocratisation en février 1990.

(Xinhua)

appelé la population à "rester calme et accepter le résultat de ces élections". Après l'annonce de sa victoire, M. Museveni a remercié ses partisans lors d'un discours télévisé et déclaré que désormais "la seule chose à éviter est la violence".

Le parti de M. Wine, la Plateforme de l'unité nationale (NUP), n'a pas exclu la possibilité de manifestations, comme lors de la campagne. En novembre, une énième arrestation de M. Wine avait provoqué des protestations au cours desquelles 54 personnes avaient été tuées. "Les gens sont en colère parce que leur vote a été volé. Ils n'ont pas besoin de moi ou de Bobi pour leur dire de se mettre en colère", a déclaré à l'AFP le porte-parole du NUP, Joel Ssenyonyi. "Même nous, nous ne pouvons pas les contrôler".

(AFP)



AVIS DE SOLLICITATIONS DE MANIFESTATIONS D'INTERETS N°

NIGER TELECOMS (NT), opérateur historique de télécommunications, est une société anonyme d'Etat au capital de 23 400 000 000 Francs CFA avec conseil d'Administration. L'Etat du Niger détient 100% de ses actions.

Constituée le 28 octobre 2016, par suite de la fusion de l'ex SONITEL et de l'ex SAHELCOM, NIGER TELECOMS est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM-NI-NIA-2016-B-2949.

Elle est également identifiée au registre fiscal (NIF) sous N°40177/R et immatriculée à la CNSS sous les numéros 14435 et 38372. Elle a son siège social sis Boulevard Mali BERO, Boite Postale N°208 Niamey-Niger.

Conformément aux dispositions de l'Article 42 du droit comptable de l'OHADA, NIGER TELECOMS envisage de procéder à un inventaire exhaustif de ses immobilisations sur toute l'étendue du territoire national afin de respecter non seulement les dispositions

réglementaires, mais aussi d'assainir son fichier d'immobilisations.

Les cabinets de consultant intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour fournir les services ci-dessus.

Les cabinets de consultants intéressés doivent fournir toutes les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services attendus (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables au Niger, dans la sous-région Ouest africaine, disponibilité de compétences parmi le personnel, etc.).

En outre, les cabinets consultants doivent remplir les qualifications ci-dessous :

1. Disposer de références dans la conduite d'une mission d'inventaire exhaustif des immobilisations ;
2. Avoir une bonne connaissance du secteur des télécommunications ;
3. Être inscrit sur la liste de l'Ordre des Experts Comptables Nigériens en qualité : d'expert-comptable Agréé

4. Le cabinet doit aussi fournir les preuves de:

- Son enregistrement au registre de commerce
- Son numéro d'identification fiscale
- Sa régularité auprès des services fiscaux et de la CNSS

Les manifestations d'intérêts doivent être soumises **au plus tard le 22 janvier 2021 à 17H** à l'adresse ci-dessous :

**Direction Supply Chain
NIGER TELECOMS / BP: 208 Niamey
Sise face de la maison des jeunes et de
la culture Diado Sékou
Tel : +227 20 72 33 66**

Ou par voie électronique aux adresses suivantes :

**bassirou.mahamadou@nigertelecoms.ne
secret.dg@nigertelecoms.ne**

Les candidats remplissant les critères ci-dessus seront autorisés à retirer le DAO auprès de la Direction Supplychain de NIGER TELECOMS contre une **somme non remboursable de 100.000 francs CFA.**



Cabinet de Conseil, d'Etudes et de Formation en Gestion des Ressources Humaines et en Management

AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet COSEF recherche pour le compte du Bureau de la Coopération Suisse au Niger, un(e) **Conseiller(e) Sécurité Nationale (Point Focal)** pour servir au niveau du siège à Niamey

1. Responsabilités et tâches

Sous l'autorité et la supervision de la Cheffe Adjointe de Coopération et en collaboration avec le conseiller régional sécurité (CRS) basé à Dakar, le/la Conseiller(e) Sécurité Nationale (Point Focal) aura pour mission de contribuer à la gestion optimale de la sécurité de la représentation suisse au Niger. En tant que membre de l'équipe de gestion de sécurité et responsable des tâches ayant trait à la sécurité, il aura pour principales responsabilités de : (i) Développer les outils et instruments pour la gestion de la sécurité interne et assurer la mise en œuvre des mesures préventives en accord avec les dispositions de sécurité du DFAE ; (ii) Conduire l'équipe de gardes, former les collaborateurs et aussi, fournir des informations et des analyses liées à la gestion sécuritaire, organiser des ateliers et des formations liées à la gestion de la sécurité et mettre en œuvre les procédures opérationnelles standards du plan de gestion de la sécurité (PGS) ; (iii) Appuyer la Représentation suisse dans la constante mise à niveau du PGS en distinguant entre les besoins opérationnels (mise en œuvre de programmes / projets), la sécurité du personnel de la représentation et celle de la communauté suisse au Niger) et enfin, (iv) Apporter son appui aux tâches logistiques et assurer la suppléance du responsable de la logistique

De façon spécifique, le/la titulaire de poste aura notamment la responsabilité des tâches suivantes :

- Conseiller, soutenir et accompagner la Direction dans l'évaluation et la gestion des risques de sécurité et dans la mise en œuvre des mesures de réduction des risques de sécurité ;
- Soutenir la Direction dans l'analyse des informations sécuritaires et proposer des règles et procédures compte tenu du contexte sécuritaire ;
- Aider à la définition et la mise en œuvre d'un système d'alertes et d'information aux citoyens suisses et aux mandataires ;
- Valider et coordonner la planification des missions de terrain dans les zones à risques ; gérer les contacts avec les autorités et les FDS pour ces déplacements ;
- Assurer la gestion, le suivi et l'évaluation des gardiens placés sous sa responsabilité ;
- Planifier, organiser et effectuer le suivi des formations périodiques des collaborateurs en matière de sécurité (formation continue des gardiens, formation des chauffeurs sur des aspects liés à la sécurité, formation du personnel) ;

- Contrôler périodiquement et s'assurer de la maintenance régulière des kits de secours en liens avec la sécurité et des équipements de sécurité ;
- Effectuer la gestion, le contrôle périodique, la maintenance régulière et les formations pour les équipements de communication ;
- Assurer la sécurisation des locaux de la Représentation, vérifier périodiquement les mesures de sécurité et de tous les logements d'expatriés ;
- Appuyer la gestion logistique en collaboration avec le responsable logistique et gérer les acquisitions liées à la sécurité ;
- En collaboration avec l'EGS, assurer la mise à jour des documents relatifs à la sécurité sur la base des directives du centre de gestion des crises en Suisse (KMZ), des besoins spécifiques du bureau et des décisions de la direction ;
- Assurer la mise en œuvre des recommandations du KMZ par actions directes et / ou coordination avec les autres entités du département et collaborateurs du bureau ;
- Développer et entretenir un réseau avec les différents partenaires impliqués dans la sécurité (autorités politico-administratives, forces de l'ordre, point-focaux sécurité des institutions partenaires, autorités locales, agences onusiennes, ONG, etc.) ;
- Fournir une analyse hebdomadaire sur la situation sécuritaire en lien avec les activités du bureau et tenir à jour une base de données des incidents sécuritaires en rapport ;
- Veiller à la mise à jour des informations sécurité envoyés aux visiteurs et assurer un briefing sécurité à leur arrivée ;
- Coordonner des formations internes et externes (de son domaine) avec le CRS ;
- Renseigner le CRS sur la situation sécuritaire sur une base ad hoc, préparer et coordonner ses visites au Niger.
- Sur instruction de l'état-major de gestion de crise (EGC), intervenir en première ligne en cas d'alarme et/ou incidents de sécurité pour alerter les autorités en charges (Police, Pompiers, etc.) et coordonner leur intervention.
- Assumer un rôle de conseil et de liaison avec les services d'urgence au sein de l'état-major de crise du bureau ;
- Contribuer à la préparation et l'organisation ainsi que participer au besoin aux missions des collaborateurs du DFAE sur le terrain.

2. Profil

- Avoir un diplôme de fin d'études ou formation du niveau licence (BAC +3) en matière de sécurité publique ou dans un domaine pertinent avec le poste ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au minimum 5 ans dans le

domaine de la gestion de la sécurité (coordination et administration) en lien avec les organisations internationales de développement ou les coopérations bilatérales ;

- Avoir une expérience avérée comme responsable d'équipe ainsi que dans l'organisation et la mise en œuvre de formation
- Avoir une excellente maîtrise des règles générales de sécurité et une capacité à intégrer les règles spécifiques d'une représentation gouvernementale ;
- Avoir une bonne maîtrise de la gestion logistique et administrative, des outils informatiques (MS Office) et des outils techniques de sécurité
- Avoir une capacité d'analyse, de décision et d'exécution ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe / réseau et de contribuer aux solutions en étant proactif ;
- Avoir une aisance en matière de communication, de négociation ;
- Avoir la capacité à travailler sous pression et savoir résister au stress ;
- Au bénéfice d'un réseau personnel élargi et recouvrant tous les niveaux ;
- Avoir d'excellentes compétences de rédaction en français ;
- Posséder de parfaites connaissances de français (parlé, écrit) et la maîtrise de plusieurs langues nationales. Des connaissances minimales (compréhension orale, expression simple) en anglais sont exigées ;
- Etre disponible à court terme

COMPOSITION ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae sur 3 pages maximum, des copies des diplômes et des attestations de travail, et toute pièce pouvant justifier l'aptitude et l'expérience du candidat doivent être envoyés ou déposés au Cabinet COSEF sis au Quartier Plateau - 468 rue des Dallols - Niamey (Anciens locaux de la société COTECNA, près de la garde présidentielle) - Tel : 20 73 64 80 - Email : cosef@intnet.ne au plus tard, le Vendredi 29 Janvier 2021 à 12 Heures 30 minutes.

NB :

• Les candidats retenus devront être disponibles pour un test écrit prévu à Niamey entre le 11 et le 15 Février 2021, et des entretiens individuels prévus toujours à Niamey dans la semaine du 22 au 26 Février 2021 ;

• Cette offre peut être consultée aussi sur le site web : www.cosef.ne
Tout dossier de candidature déposé ne peut être retiré.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA 2020-2021), le **Projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat pour un Service Public de qualité sur le**

territoire (AMESP) financé par l'Agence Française de Développement (AFD) lance les avis de manifestation d'intérêt ci-dessous pour la réalisation de deux (2) études.

Les bureaux d'études ou groupements intéressés par l'un ou les deux (2) avis d'appel à manifestations d'intérêt sont invités à adresser une demande d'inscription au

Coordonnateur Principal du Projet AMESP à l'adresse ci-dessous indiquée **au plus tard le 25 janvier 2021 :**

**Monsieur le Coordonnateur Principal du Projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat pour un Service Public de qualité sur le territoire (AMESP),
Immeuble Ex BDRN,
2^{ème} étage, porte n°2-8
BP 12 900 Niamey, Niger
Téléphone : +227 97 82 79 04**

Ils peuvent aussi s'inscrire par mail aux adresses ci-après :

- taouri_soli@yahoo.fr
- ibrahimaissazangui935@gmail.com
- mdanbouzoua@yahoo.fr

Le Coordonnateur Principal

N°	Intitulé	Profil du candidat
1	Diagnostic organisationnel et fonctionnel du Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME)	Un bureau d'études qui proposera une équipe de deux (2) consultants dont : - un consultant national principal (chef de mission) de profil institutionnaliste, administrateur civil spécialiste en développement organisationnel, spécialiste en management des organisations ou un planificateur présentant une expérience confirmée en consultation sur le développement organisationnel ; Avoir un diplôme universitaire de niveau Master 2 (Bac +5) au moins et justifier d'une solide expérience en analyse/diagnostic des institutions publiques (au moins 10 ans), de préférence agissant sur le secteur de la promotion de la bonne gouvernance. - un consultant national associé (junior) titulaire au moins d'un diplôme universitaire de niveau master 1 (Bac +4) et justifiant d'une expérience confirmée en analyse du contexte institutionnel, gestion des organisations, management ou gestion des institutions ; Avoir une expérience en matière d'études ou de participation à des études similaires. Les deux (2) consultants doivent disposer d'une parfaite connaissance du contexte nigérien.
2	Evaluation et capitalisation des Services Publics Ambulants (SPA) existants	Un bureau d'études qui proposera une équipe de trois (3) consultants expérimentés en capitalisation et évaluation dont un (1) sous régional (chef de mission) ; Un (1) des trois (3) membres de l'équipe doit avoir réalisé au moins une (1) mission d'expertise en capitalisation et chaque consultant devra avoir évalué au moins deux (2) actions de développement local ; Avoir des connaissances et solides expériences en matière d'appui au processus de décentralisation et déconcentration au Niger et/ou dans la sous-région ; Etre familiers des approches participatives d'évaluation et de capitalisation des projets de décentralisation, de déconcentration ou de développement local ; Le Consultant sous régional (Chef de Mission), doit avoir au minimum un niveau Master 2 (Bac + 5) et dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente ; Les deux (2) consultants nationaux doivent avoir au minimum un niveau Maitrise (Bac +4) et justifier de cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente.

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
HAUTE AUTORITE A LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX

APPEL A CANDIDATURE

POUR LE PROGRAMME DES JEUNES PROFESSIONNELS

1. La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) a obtenu depuis 2018 un financement du Royaume du Danemark pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement de la Stabilité au Niger. Le Projet ARS_DANIDA vise comme objectif : « aider le Gouvernement et la population du Niger en vue de maintenir la paix et la stabilité, de renforcer les valeurs démocratiques et de permettre à la population de travailler à une amélioration de ses conditions de vie à long terme ». Le projet est centré sur quatre (4) résultats majeurs :

- (i) Produit 1 : la capacité de pilotage stratégique de la HACP des efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix au Niger est renforcée ;
- (ii) Produit 2 : Le pilotage opérationnel de la HACP dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix au Niger est plus efficace ;
- (iii) Produit 3 : Les menaces à la paix sont anticipées efficacement par la HACP ;

(iv) Produit 4 : Les collectivités territoriales sont mieux outillées pour assumer leur tâche en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix.

2. Afin d'atteindre ces résultats, il est envisagé le renforcement des capacités de la HACP en ressources humaines par la mise en œuvre d'un programme de jeunes professionnels : il s'agit de recruter chaque année, pendant 4 ans, 8 jeunes diplômés pour une durée d'un an non renouvelable.

3. Conditions :

- 3.1 Etre âgé de moins de 35 ans au 31 janvier 2021;
- 3.2 Etre titulaire au minimum d'une licence (Bac+3);
- 3.3 Etre sans emploi.

4. Les candidats seront sélectionnés en accord avec les procédures nationales en vigueur par un comité de sélection qui sera mis en place par le président de la Haute

Autorité à la Consolidation de la Paix.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires tous les jours ouvrables (de 9 heures à 13 heures, et de 15 heures à 17 heures 30 mn) auprès du Directeur des Ressources Humaines de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, Tél : 00 227 88 03 03 45.

Les dossiers de candidature composés d'un acte de naissance, d'un certificat de nationalité nigérienne, d'un CV actualisé daté et signé, d'une copie légalisée du diplôme doivent être déposés au Bureau d'ordre de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix avec la mention « **Appel à candidature pour le Programme des Jeunes Professionnels** » au plus tard le **jeudi 28 janvier 2021 à 17 heures**.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Général de Brigade Mahamadou Abou Tarka
Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix

AVIS DE PERTE

Il est donné avis de la perte de l'Acte de Cession d'immeuble non- bâti de la parcelle N°P, de l'ilot 2638, du lotissement KIRKISSOYE, au nom de Monsieur BELKO DJIBRILLA.
Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer en l'Etude de Maître ISSIFI SEYNI Abdoul Karim, Notaire à Niamey, Boulevard du Gourma, Quartier Karadjé, Rive Droite, Immeuble Pharmacie Liptako.

Pour avis le Notaire
Maître ISSIFI SEYNI Abdoul Karim

Sahel et Sahel Dimanche
abonnement en ligne sur le Site web :
www.lesahel.ne

INCROYABLE MAIS VRAI

Interpellé en venant récupérer son téléphone oublié lors d'un cambriolage

Un jeune cambrioleur a terminé en garde à vue après avoir perdu son téléphone portable sur le lieu de son dernier forfait. Instant karma. Mercredi soir, un jeune homme a été interpellé pour une tentative de vol sans effraction à Lambersart, près de Lille (Nord), a-t-on appris auprès de la police. Il avait laissé sur place un élément très compromettant qu'il a tenté de récupérer. Les faits se déroulent peu avant 21 h, dans une habitation située rue de l'Abbé Lemire, à Lambersart. L'occupante de la maison, une femme âgée de 53 ans, constate que son domicile vient d'être visité. On ignore si le voleur a emporté des objets, toujours est-il que la porte n'a pas été fracturée. La victime contacte la police qui lui confirme l'envoi d'une patrouille sur place dès que possible. Entre-temps, l'habitante fait le tour des pièces pour évaluer l'étendue du préjudice. C'est alors qu'elle tombe sur un portable qui ne lui appartient pas. Rapidement, le téléphone bipie et la quinquagénaire décroche. Au bout du fil, c'est le propriétaire du portable, donc son voleur. L'homme ne manque pas d'aplomb et demande à sa victime s'il peut venir récupérer son bien. Quelques instants plus tard, le voici qui se pointe tranquille sur les lieux de son forfait, persuadé de s'en tirer à bon compte. Dommage pour lui, les policiers étaient déjà sur place. Le suspect, âgé de 24 ans, a été interpellé et placé en garde à vue.

20 minutes.fr

H O R O S C O P E

BELIER	TAUREAU	GEMEAUX	CANCER
21 mars - 19 avril Risques de tensions dans votre couple. Vous devrez discuter avec votre conjoint et chercher à découvrir les failles de votre relation.	20 avril - 20 mai Le calme plat prévaudra côté vie conjugale. On peut cependant noter que Vénus fera régner un climat de tendresse et de complicité dans les couples.	21 mai - 21 juin En couple, vous vous souciez de travaux, invitations à dîner et projets de vacances. Vous déborderez d'idées, et votre chéri(e) appréciera.	22 juin - 22 juillet Si vous êtes déjà lié, vous vous sentirez très proche de votre partenaire, animé par des sentiments tendres et intenses. Le plaisir sera au rendez-vous.
LION	VIERGE	BALANCE	SCORPION
23 juillet - 21 août Vénus va mettre votre vie conjugale en vedette. Vous vous donnerez du mal pour que votre union soit la plus réussie possible.	22 août - 21 sept. Grâce au bon influx de Vénus, vous retrouverez un climat de complicité dans votre vie de couple.	22 sept. - 21 oct. En principe, pas de problèmes de couple. Les astres qui animeront votre signe vous rapprocheront, en vous incitant à entreprendre des choses.	22 oct. - 21 nov. Que les célibataires du signe se rassurent : la période de pénitence s'achève en ce moment.
SAGITTAIRE	CAPRICORNE	VERSEAU	POISSONS
22 nov. - 21 déc. Avec le soutien de Mercure, vous pourrez lutter efficacement contre les méfaits de la routine dans votre vie conjugale.	22 déc. - 20 janvier Mars vous sera particulièrement favorable. En couple, la tendresse sera au rendez-vous, et vous serez d'humeur à vous donner du mal pour protéger...	21 janv. - 18 février Un grand bouleversement se prépare. La journée fera l'effet d'un cyclone sur la vie amoureuse.	19 fév. - 20 mars Le bonheur vous sourira. Vénus protégera vos relations avec votre conjoint si vous êtes en couple.

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 16 au
Samedi 23 Janvier 2021

Any Koira	Cité Caisse
As Samad	Remède
Goroual	Dan Gao
Fassa	Air
Gobi	Cité Fayçal
Les Jumelles	Nour
Plateau 2	Grand Marché
Ridwane	Espoir
Château 1	Renouveau
Des Camps	Tadjéjé
Sabo	Pop. Harobanda
Askia	Pop. Hôpital (sauf les dimanches)
Kassaye	

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations :	13
SAMU :	15
Police Secours :	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

● Assemblée générale électorale de la FENIHAND

Mme Bibata Moussa Hassane réélue pour un mandat de quatre ans

La Fédération Nigérienne de Handball a tenu, le 16 janvier dernier à Niamey, son assemblée générale électorale afin de renouveler son bureau. A l'issue d'une journée d'intenses travaux, Mme Bibata Moussa Hassane a été réélue à l'unanimité par les délégués ayant pris part aux assises.

Notons qu'il a été procédé au cours de l'Assemblée générale électorale à la présentation du bilan moral et financier de l'exercice du bureau sortant. Dans son discours à l'ouverture des travaux, la représentante du ministre de la Jeunesse et des Sports Mme Ibrahim Hadiza a d'abord salué les efforts déployés par la FENIHAND en vue d'organiser cette assemblée générale électorale malgré les difficultés financières auxquelles elle est confrontée. Mme Ibrahim Hadiza a noté que les membres de la FENIHAND se battent pour promouvoir le handball qui est un sport collectif stimulant l'affirmation de soi et forge l'esprit du groupe. C'est un sport, dit-elle, qui suscite un engouement certain et demeure surtout le sport où se développe entre autres l'esprit d'amitié, de camaraderie, d'équipe et de fair-play. La représentante du ministre en charge des Sports a par ailleurs demandé aux délégués de choisir en toute impartialité et dans le respect strict des statuts régissant les Fédérations Nationales Sportives et des textes de la Fédération, des Hommes et des Femmes disponibles et capables de conduire les ac-

tivités de la Fédération. D'après Mme Ibrahim Hadiza, les personnes élues pour conduire la destinée de cette discipline auront entre autres tâches la création des conditions qui permettront une meilleure solidarité entre les membres du Bureau Exécutif de la Fédération et ses démembrément; l'organisation des activités de la Fédération; l'amélioration du niveau des sportifs. Auparavant, le représentant de la Fédération Africaine de Handball, M. Alain Paré s'est félicité du travail abattu par la FENIHAND à travers les résultats enregistrés au niveau régional. Pour sa part, la présidente de la FENIHAND, Mme Bibata Moussa Hassane elle a rappelé les activités réalisées tout au long de son mandat. C'est un bilan riche en activités et des initiatives prometteuses concourant à développer et à promouvoir le Handball. Elle a cité, entre autres activités, la vulgarisation des textes fondamentaux; la création et le renforcement des différents centres de formation; l'organisation des stages de préparation des équipes nationales; la tenue des championnats natio-



La représentante du Ministre des sports à l'ouverture de l'AG

naux; l'organisation des stages de formation des entraîneurs nationaux et l'organisation des différentes compétitions internationales dont

l'IAH Trophy 2018 et 2019; l'organisation de 26^{ème} et 15^{ème} CAN junior et cadet; etc.

● Laouali Souleymane

FAIRE PART

Monsieur
Aghali ABOU
Nouvelle Imprimerie du Niger

&

Madame née
Ouma Kaltoum SALAH ALGABID

Sont heureux de vous annoncer la naissance
d'une fille dans leur foyer le Mardi 12 Janvier 2021.
La maman et le bébé se portent bien.
La Fatiha se tiendra Incha Allah le Mardi 19 Janvier 2021
à 07h30 sis au quartier Koira Tégui.

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
ZAKARI ALZOUA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Siradji Sanda
Rédacteur en chef Adjt : Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction : Zabeirou Moussa
Rédacteur en chef en ligne : Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)
Directeur : MAHAMANE HADI : 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt : Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur : Inoussa Sadissou Samy : 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Mme Wata Fassouma

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur : MOROU HAMADOU 20 73 99 85
Chef service Recouvrement : M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

- Ensemble des légendes se rapportant à des divinités ou des religions;
- Au milieu de la nuit - Canton suisse;
- Grecque - Prénom masculin;
- Vieux sigle pour l'Egypte - Facteur sanguin;
- Seconde poche de l'estomac de certains animaux - Précision horaire;
- Mis pour rire (Inversé) - Cassant - Perroquet;
- Homme d'évangile (Saint.) - Chiffre;
- Roi à crinière - Cours temporaire;
- Un bienheureux - Contrat de location;
- Réponse violente des forces de l'ordre à une manifestation.

VERTICALEMENT

- Tirer de nombreuses balles sur...;
- Interjection - Personnage influent dans une société;
- Nervi - De main pour aider mais de pied pour faire mal;
- Succès musical - Coutumes;
- Equiper la troupe - Glucinium en symbole;
- Parcours - Branche d'études universitaires - Tondu;
- Fluve français - Clos lorsqu'aucun témoin n'est invité;
- Tour cycliste d'Italie - Article contracté - En tête de liste;
- Coût;
- Opération très rare qui consiste à déterrer un mort.

numéro précédent

1	F	E	D	E	R	A	T	I	O	N
2	I	T	R	N	V	E	R	B	E	
3	N	O	U	B	I	A	N	O	U	
4	A	N	F	E	S	I	T	T		
5	L	B	A	H	O	E	R			
6	I	B	T	A	U	P	E	A		
7	S	E	C	N	N	E	N	L		
8	T	R	E	I	Z	E	F	O	I	
9	E	N	N	U	I	D	O	R	S	
10	S	A	T	I	N	E	S	D	E	